

ccinfo

N° 305
AVRIL
MAI
2025

LE MAGAZINE DES ENTREPRISES DE NOUVELLE-CALÉDONIE

DISPENSÉ DE TIMBRAGE

Chambre de commerce et d'industrie
de Nouvelle-Calédonie - 15, rue de Verdun,
BP M3, 98849 Nouméa Cedex



DOSSIER
LA RECONSTRUCTION EN QUÊTE
DE SOLIDES FONDATIONS

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préparer son entreprise aux
effets du changement climatique

ÉCONOMIE

Les enjeux du recensement
de la population



cci
@ NOUVELLE-CALÉDONIE
WWW.CCI.NC

200F





PRO'SUD

Programme de professionnalisation Sud

LA PROVINCE SUD ACCOMPAGNE LES CHEFS D'ENTREPRISE TPE



La province Sud met à disposition des chefs de très petites entreprises (patentés et chefs d'entreprise de moins de 10 salariés) la **plateforme PRO'SUD**. C'est une offre innovante d'accompagnement adaptée à leurs besoins, pour la 3^e année consécutive et malgré le contexte économique tendu. Que ce soit pour la prise en main de nouveaux outils numériques, pour initier une réflexion sur une stratégie marketing efficace ou pour se développer de façon plus responsable, ils ont à leur disposition un grand choix d'outils : coachings individualisés, valorisation des compétences avec la VAE et accompagnement personnalisé à la reprise d'activité.

Pour chaque module, une participation financière est demandée au chef d'entreprise TPE en complément du financement de la province Sud.

**VOUS AUSSI,
FORMEZ-VOUS !**

EN SAVOIR +



province-sud.nc/prosud

AGIR POUR
L'AVENIR





ÉDITO

Votre dossier est consacré à la Reconstruction. Une nouvelle phase qu'il est nécessaire d'enclencher au plus vite maintenant, pour laisser dix mois de chaos derrière nous, et pour que le territoire bascule réellement dans un nouveau chapitre économique et sociétal. Reconstruction qui ne va pas sans plusieurs prérequis, conditions favorables qu'il faut prendre soin d'installer dès maintenant... Car cette très attendue « reconstruction » ne consistera pas qu'à ré-élever du béton là où un bâtiment d'entreprise s'est écroulé.

Au-delà de ce primo sens du mot, c'est reconstruire en profondeur l'économie calédonienne : pourra-t-on assurer les biens reconstruits, dont aucun chef d'entreprise ni banque n'acceptera de porter le risque financier tout seul ? Les assurances financeront en partie la reconstruction des murs, mais quels dispositifs de financement, classiques ou abondés, viendront demain soutenir tout le reste des composantes de l'initiative entrepreneuriale ? Et comment s'assurer que tout cela aille au plus vite ? Les acteurs économiques abordent cette nouvelle phase avec hâte mais lucidité : la « Reconstruction » sera multidimensionnelle et le défi immense.

La CCI, qui vient de réaliser une 2^e enquête auprès des entreprises, ne le sait que trop bien : chaque jour qui passe décourage un peu plus les chefs d'entreprise calédoniens, pourtant très responsables, patients et résilients. Le collectif NC ÉCO défend âprement leurs attentes auprès des institutions locales et nationales, parce qu'il sait aussi le rôle clé qu'ont les entreprises pour permettre à la société de fonctionner, tout simplement. Par l'emploi, par les recettes fiscales du travail, par l'épanouissement et l'autonomisation financière du plus grand nombre d'individus... Des notions éminemment importantes et qui dépassent la seule santé de l'entreprise, qui n'est pas une fin mais un moyen. Le niveau de développement de la Nouvelle-Calédonie tangué dangereusement... Donnons les moyens à sa société civile, et au centre de celle-ci ses entreprises, de renaître vraiment.

David Guyenne,
Président de la CCI-NC

SOMMAIRE

CCinfo

ACTUALITÉS

À la une

- 4 Appels à projets dans le cadre de France 2030. Le programme PRO'SUD 2025 est ouvert. L'OPT-NC parraine la nouvelle promotion de l'EGC.

Actions de la CCI

- 5 Un Guichet de la reconstruction pour faciliter toutes vos démarches.
- 6 Nouveau service : vous aider dans la cession ou la reprise d'une entreprise.
- 7 Pour que la reconstruction soit synonyme d'un grand renouveau.

Focus entrepreneur

- 8 Aurélie Virtel : croire en la mine calédonienne.
- 10 L'actualité des entrepreneurs.

DÉCRYPTAGES

Pacifique/International

- 14 Les entreprises calédoniennes mobilisées pour le Vanuatu.

Innovation

- 16 VivaTech 2025, une vitrine pour l'innovation locale.

Portrait

- 19 Géraldine Calmettes, soutenir pour reconstruire.

Dossier

- 20 La reconstruction en quête de solides fondations.

Économie

- 26 Les enjeux du recensement de la population.

Développement durable

- 28 Préparer son entreprise aux effets du changement climatique.

Numérique

- 30 L'IA au service des administrations publiques.

Tourisme

- 32 Le trafic aérien en attente d'un nouvel envol.

INFOS PRATIQUES

Formation

- 35 Une meilleure version de soi grâce aux formations Be+.

Fiche pratique

- 36 Comment préparer la cession de son entreprise ?

Comment j'ai réussi à...

- 37 Bénéficier d'un accompagnement pour rebondir.

- 38 Chiffres et échéances



Le CCI Info est publié par la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie - 15, rue de Verdun, BP M3, 98849 Nouméa Cedex, tél. : 24 31 00, com@cci.nc - Site Internet : www.cci.nc - Directeur de publication : David Guyenne - Comité de rédaction : Sidonie Ganachian et Christine Lalande - Rédaction : Aude-Émilie Dorion, Aurélie Dumté, Virginie Grizon, Kim Jandot, Sabine Jobert, Marie-Lise Rousselot, Nathalie Vermorel, Annabelle Noir, Christine Lalande - Coordination rédaction : Annabelle Noir et Christine Lalande - Photos : Aude-Émilie Dorion, gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, Viva Technology 2024, Aircalin-D. Mayeur. - Photo de couverture : © Aude-Émilie Dorion - Réalisation : Concept - Régie publicitaire : Rezo, tél. : 28 63 01 - Responsable publicité : Yann Millin, tél. : 77 19 72 - Impression : Artypo Tirage : 10 000 exemplaires - Le CCI Info est distribué aux ressortissants de la CCI-NC. Toute reproduction intégrale ou partielle de la présente publication est interdite sans l'autorisation expresse du directeur de publication.



À la Une



Les rendez-vous gratuits des mois d'avril-mai

Nouvelle année, nouveaux thèmes pour les ateliers et Matinales gratuits qui vous sont proposés par la CCI ! Des thèmes, comme toujours, dans des formats courts (généralement 1 h) et conviviaux, pensés pour répondre à vos interrogations les plus fréquentes :

23 avril : Matinale – S'adapter au changement climatique,

6 mai : Matinale – Financer votre projet à l'international,

6 mai : atelier Comment répondre à la commande publique ?

15 mai : Matinale – Vendre en ligne : quelles solutions ?

20 mai : atelier Cap Digital – Élargir votre zone de chalandise : avantages, inconvénients, prérequis,

27 mai : Matinale – Obtenir des données sur son activité : mesurer quoi, où, comment ?

Inscription en ligne dans la rubrique Agenda du site www.cci.nc

Appels à projets dans le cadre de France 2030



L'État, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et Bpifrance ont lancé début mars deux appels à projets dans le cadre du projet France 2030 territorialisé, s'inscrivant dans la continuité du Programme d'Investissement d'Avenir 3 (PIA 3) pour soutenir les filières d'avenir stratégiques et l'innovation :

- L'appel à projets « innovation » qui visent à accélérer l'émergence, la croissance et la compétitivité d'entreprises innovantes.
- L'appel à projets « filières » qui a pour objectif de renforcer la compétitivité des filières stratégiques.

Une enveloppe de plus de 182 millions de francs CFP sera allouée aux lauréats. **Les candidats peuvent déposer leurs dossiers jusqu'au 31 décembre 2026, sur le site dédié mis en place par Bpifrance : france2030regionalise.gouv.nc**

Le programme PRO'SUD 2025 est ouvert



Le programme PRO'SUD d'accompagnement des chefs d'entreprise TPE de la province Sud, est à nouveau ouvert depuis le 1^{er} février 2025. Par ce programme, les chefs d'entreprise peuvent acquérir ou renforcer leurs compétences avec des accompagnements facilitateurs, des coachings individuels et des accompagnements VAE.

Pour s'inscrire en ligne, rendez-vous sur le site www.province-sud.nc, ou par mail : formationspro-sud@province-sud.nc

L'OPT-NC parraine la nouvelle promotion de l'EGC



Signature de la convention en présence de David Guyenne, président de la CCI-NC, Thomas De Deckker, directeur général de l'OPT-NC et Pierre Massenet, vice-président de l'association Alumni Business Network.

Lundi 24 mars, l'OPT-NC a signé une convention avec l'EGC Business School Nouvelle-Calédonie, qui fait de l'Office le parrain de la nouvelle promotion de 30 étudiants qui a effectué sa rentrée cette année, et qui sera diplômée en 2027. L'OPT-NC s'investira dans les temps forts de la vie de l'école, proposera des projets pédagogiques, fera découvrir aux étudiants les différentes facettes de ses métiers, et sera en support des étudiants tout au long de leur cursus.



Actions de la CCI

UN GUICHET DE LA RECONSTRUCTION POUR FACILITER TOUTES VOS DÉMARCHES

Pour faciliter la reprise d'activité des entreprises sinistrées par les événements de 2024, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et la CCI, en partenariat avec l'État, la province Sud, les mairies du Grand Nouméa (Nouméa, Dumbéa, Païta et Mont-Dore) et l'association française des maires, s'associent pour proposer aux entreprises un Guichet de la reconstruction.

Ce Guichet unique inter-collectivités est confié au pilotage de la CCI-NC, depuis toujours acteur-clé au service des entreprises. Avec une connaissance approfondie des rouages administratifs et des acteurs économiques, la Chambre est mobilisée à travers ce guichet pour qu'aucune entreprise ne reste seule face aux défis de la reconstruction.

Offrir une solution pour faciliter la reprise d'activité

Le parcours administratif lié à la démolition ou à la reconstruction, peut être long et complexe, et impliquer de nombreuses administrations (province Sud, mairies, services du gouvernement etc.) Le Guichet de la reconstruction est un point d'entrée unique, avec un conseiller CCI dédié, pour :

- **Informé, orienter et accompagner les entreprises** dans toutes leurs démarches
- **Identifier les blocages et les lever** en travaillant en lien étroit avec les référents "reconstruction" désignés dans chaque collectivité pour optimiser les démarches.
- **Accompagner les entreprises** dans l'ingénierie de leurs projets de démolition/reconstruction.
- **Informé les entrepreneurs sur les exigences et les étapes à suivre** et les orienter vers les dispositifs de financement existants et les partenaires.
- **Assurer un suivi personnalisé** des dossiers.

En cas de situation bloquante, la CCI est le pivot entre le chef d'entreprise et l'administration, pour assurer une coordination optimale entre les différentes entités concernées. Engagée depuis longtemps dans la simplifica-

tion administrative, la CCI s'engage en outre à faire remonter les freins qui seront identifiés, afin de faire évoluer les procédures et réglementations existantes et les simplifier.

Soutenir les entreprises dans la phase cruciale du redémarrage économique

Le redémarrage d'une activité implique des investissements lourds. Comme elle le fait au quotidien, la CCI est là pour conseiller et aider les entreprises dans toutes leurs difficultés. Sachant que 47 % des entreprises impactées sont des commerces, ces petites structures ont un impérieux besoin d'accompagnement sur-mesure.

À travers le Guichet de la reconstruction, la CCI est là pour les informer, les orienter et les accompagner vers les dispositifs de financement existants, mais aussi les conseiller et les mettre en relation avec les partenaires financiers et les experts en défiscalisation. En fonction des besoins, la CCI peut aussi mettre à disposition des entreprises des experts (experts-comptables, avocats ou experts d'assurés), pour les aider concrètement dans leurs dossiers. Les honoraires de ces experts sont pris en charge par la CCI grâce au soutien des CCI nationales, qui ont constitué un fonds de solidarité pour venir en aide aux entreprises calédoniennes, à la suite des événements de mai 2024.

CONTACT

- reconstruction@cci.nc
- N° Vert : 05 00 50
- Information et prise de RDV en ligne sur le site CCI : www.cci.nc



Actions de la CCI



Nouveau service

VOUS AIDER DANS LA CESSION OU LA REPRISE D'UNE ENTREPRISE

Dans le contexte de crise que traverse actuellement la Nouvelle-Calédonie, la CCI souhaite accompagner les entrepreneurs de la façon la plus complète. C'est pourquoi elle développe en 2025 un dispositif dédié à la cession et à la reprise d'entreprise, des étapes incontournables aussi d'une activité entrepreneuriale.

Que vous soyez en difficulté, souhaitez quitter le territoire, changer de projet professionnel ou prendre votre retraite : les motifs sont nombreux qui peuvent vous amener à céder votre entreprise. Les entrepreneurs ou salariés porteurs de projet, ou les personnes en reconversion, peuvent être intéressés par la reprise de votre affaire, qui leur permettra de ne pas repartir de zéro mais de capitaliser sur une clientèle, des équipes en place, une marque reconnue, de bénéficier d'un retour sur investissement plus rapide et de limiter les risques inhérents à la création d'entreprise. Dans les deux cas, cela ne s'improvise pas. **La CCI met ses conseillers spécialisés et son réseau de professionnels experts à votre service, pour :**

- Vous apporter des informations claires sur les étapes et enjeux d'un tel projet,
- Simplifier et clarifier les processus juridiques, fiscaux et administratifs de cette transaction,
- Vous offrir des outils et conseils pour évaluer correctement les opportunités, les risques et la viabilité de votre projet,
- Créer des occasions de mise en relation entre cédants et repreneurs potentiels, et **vous accompagner avant, pendant et après** la transmission, pour garantir la pérennité de votre projet de cession ou reprise.

Vous accompagner de A à Z

Première étape : un conseiller vous reçoit pour faire le point avec vous et vous délivrer du conseil de premier niveau (analyser vos besoins/projets juridiques, financiers, stratégiques). Grâce à tout l'écosystème de partenaires de la CCI, un Rendez-vous expert peut être organisé si besoin. Un notaire pourra conseiller notamment les entreprises familiales qui s'orientent vers une transmission patrimoniale.

Deuxième étape : il vous accompagnera dans la phase diagnostique, pour réaliser une analyse financière de l'entreprise, voire un diagnostic 360° pour étudier les pistes d'optimisation de votre société.

Troisième étape : pour rechercher le meilleur repreneur, ou la meilleure entreprise à reprendre, la CCI sera aussi à vos côtés pour consulter les offres ou

publier votre annonce sur le site de la CCI.

Quatrième étape : les conseillers de la CCI seront toujours à vos côtés pour la phase de conclusion de la transaction. Ils pourront vous appuyer dans les formalités de la procédure juridique, et pour les repreneurs : pour établir votre business plan de reprise et vous former à la gestion d'entreprise.

Et bien sûr leur aide ne s'arrêtera pas là : toutes les jeunes entreprises peuvent ensuite compter sur leur CCI, pour optimiser leur démarrage et le transformer en success story. Céder ou reprendre une entreprise ne doit pas être un parcours d'obstacles : n'hésitez pas à recourir à ce service gratuit pour réussir votre projet !

DES FICHES PRATIQUES ET DES OUTILS SPÉCIFIQUES:

Une rubrique dédiée à la **cession-reprise** est à votre disposition sur notre site internet www.cci.nc, contenant plusieurs **fiches pratiques** :

- Présentation des étapes clés, des erreurs fréquentes et des ressources locales, notamment financières,
- Cessions de parts (sociales ou fonds de commerce)
- Compromis de vente : ce qui doit absolument y figurer, les erreurs à éviter (valeur du stock, garanties de passif...).

Et des outils : modèle de compte de résultat prévisionnel, de plan de trésorerie, de devis et factures, de contrat de cession, de lettre d'intention, etc...

Mais aussi des auto-diagnostics pour tester votre motivation entrepreneuriale et vérifier vos aptitudes (repreneurs), un outil de prise de rendez-vous en ligne aux réunions « Info Création » et avec les conseillers CCI, des témoignages, des tutos, des observatoires économiques pour mieux connaître votre marché, des outils pour effectuer vos formalités en ligne...

CONTACT

conseil@cci.nc / Tél. : 24 31 00.

En province Nord : kne@cci.nc / Tél. : 42 68 20



Actions de la CCI

Les acteurs économiques ont rencontré Manuel Valls au centre commercial Kenu In lors de sa première visite.



POUR QUE LA RECONSTRUCTION SOIT SYNONYME D'UN GRAND RENOUVEAU

La CCI-NC a souhaité apporter sa pierre au futur projet économique et sociétal débattu dans le cadre des visites du ministre des Outre-mer, Manuel Valls, en lui remettant des propositions. Résolue à fournir tout le travail nécessaire pour que la reconstruction soit synonyme d'un grand renouveau pour les acteurs économiques, la Chambre a décrit quelques conditions sine qua non...

- **Le développement doit être juge du futur politique.**

En prenant appui sur la reconstruction, le développement devra contribuer aux indicateurs principaux de l'émancipation et de l'autonomie réelle, et mesuré par des indicateurs chiffrés.

- **L'éducation devra devenir la clé de voûte d'une société apaisée et prospère.**

Une attention particulière doit être portée aux parcours scolaire et les familles sont appelées à véhiculer son importance. L'apprentissage en entreprise, particulièrement dans l'industrie et le bâtiment, sera intégré aux parcours scolaires et soutenu au plan éducatif, social et fiscal.

- **Les missions du secteur public doivent être revues très significativement à la baisse.**

Un allègement budgétaire systémique sera mis en œuvre pour placer les budgets en surplus primaire puis utilisé, lorsque cela sera possible, pour baisser les charges pesant sur le travail. La fiscalité diminuera en vecteurs et s'élargira en assiette et les organisations publiques les moins utiles seront supprimées.

- **Des règles budgétaires d'ordre constitutionnel doivent être gravées dans le marbre.**

L'initiative privée doit être au centre du modèle économique et sociétal calédonien, et le secteur public ne doit pas pouvoir s'endetter pour garantir son fonctionnement. Il devra concentrer son action sur ses fonctions premières : éducation, santé, justice et sécurité, infrastructures publiques.

- **La réglementation doit être un vecteur de dynamisme**

La réglementation sera adaptée aux besoins de la reconstruction et du développement. Des comités composés des forces vives et de spécialistes s'attacheront à réviser les codes de compétence locale et les arrêtés d'application des textes, et auront pour mission de rendre le territoire attractif par rapprochement avec les pratiques et les normes internationales.

- **Les secteurs fondamentaux doivent être sauvés et pérennisés**

Le secteur de la santé sera recentré sur ses missions essentielles. Le secteur de l'énergie bénéficiera d'une réglementation incitative qui récompense la performance. Les entreprises métallurgiques obtiendront l'autorisation d'exporter du minerai en quantités suffisantes pour soutenir leur activité ou maintenir les sites en exploitation. L'entrepreneuriat collectif et individuel kanak, en particulier sur terres coutumières, favorisera le rééquilibrage entre territoires.

- **Aucun renouveau ne sera possible sans tutelle ni modification totale de la gouvernance.**

L'État assurera la tutelle financière temporaire de la Nouvelle-Calédonie si et seulement si les mesures précitées sont effectivement prises. Des changements de gouvernance institutionnelle seront nécessaires. La mise en place d'une démocratie participative est indispensable, qui sera le pilier d'une société civile responsable.

- **La stabilité monétaire et financière de la Nouvelle-Calédonie doit être le socle du modèle économique et social.**

La cadre monétaire et financier, rattaché à l'euro, sera favorable aux investissements en Nouvelle-Calédonie et renforcera son intégration dans la région.

- **L'avenir institutionnel ne peut s'envisager sans l'assurance du maintien de l'État de droit.**

Égalité devant la loi, indépendance de la justice, respect du droit de la propriété, sécurité du territoire et protection des ressources sont des droits fondamentaux qui doivent être garantis.

- **L'indispensable intégration dans la dynamique régionale.**

L'insertion de la Nouvelle-Calédonie dans la région Pacifique est une nécessité et une opportunité. Des collaborations permettront de développer des solutions innovantes dans les défis communs (changement climatique, sécurité alimentaire...)

- **L'économie des tribus, un enjeu fort du modèle calédonien.**

Intégrer l'économie coutumière dans l'économie calédonienne sera un enjeu fort en termes de prospérité et de sentiment d'appartenance à un collectif calédonien, à l'instar de l'exemple néo-zélandais où l'économie des tribus atteint 16 % du PIB et a servi de socle à une Renaissance Maorie, source de fierté nationale.



Focus entrepreneur

CROIRE EN LA MINE CALÉDONIENNE

Elle fait partie des quelques responsables environnement sur mines encore présents en Nouvelle-Calédonie post-émeutes. Aurélie Virtel, ingénieure de formation et entrepreneure à la tête d'Ecosysmine, poursuit son riche parcours en Nouvelle-Calédonie tout en menant des projets à l'international.



Aurélie Virtel dirige le bureau d'études Ecosysmine.

Après une maîtrise en océanographie à Marseille et un DESS en environnement, Aurélie Virtel entame sa carrière professionnelle en Nouvelle-Calédonie en 2007. Le bureau d'études Ingémines la recrute pour ses compétences en hydrologie des bassins versants, en qualité d'ingénieure environnementale puis de responsable environnement. En 2011, en pleine mise en application du code minier, elle intègre la Société minière Georges Montagnat. « Nos métiers ont évolué vers quelque chose de plus administratif sous l'influence de la réglementation », explique celle qui a décidé d'entreprendre pour retrouver ses activités de terrain.

Adaptabilité

En 2015, elle fonde Ecosysmine, un bureau d'études indépendant spécialisé en ingénierie environnementale et minière, et travaille rapidement pour la plupart des acteurs du paysage minier calédonien. Souple, adaptable, Aurélie Virtel passe la crise Covid

sans trop de heurts. Pour élargir son horizon, elle décide en 2022 de prendre une année sabbatique dans l'Hexagone et revient en 2023 avec une forte envie de se réinvestir dans son métier. Au moment de la fermeture de l'usine, KNS fait appel à ses services pour réaliser un diagnostic de la gestion des eaux en place sur le massif et le site industriel. « Du fait de l'interruption de l'exploitation et avec la réduction des effectifs, je devais valider les dimensionnements d'ouvrages pour réduire au minimum les risques d'accidents environnementaux. »

Des missions à l'international

Courant 2024, elle inscrit Ecosysmine dans la délégation d'entreprises calédoniennes qui participe à la mission "French Mining Days", organisée par le bureau Business France à Sydney (réseau Team France Export). « Le nickel calédonien, j'y crois, même si nous ne sommes pas ou peu compétitifs par rapport à l'Indonésie (dont les chaînes d'appro-

visionnement sont intégralement aux mains de la Chine, ndlr), la Calédonie labellisée nickel vert représente un atout stratégique pour l'Europe. » Sollicitée par TotalEnergies pour son projet en Papouasie, elle refuse. « Je ne cherche pas à m'expatrier, j'aime trop le Caillou pour cela », confie Aurélie qui se lance à l'international pour valoriser les savoir-faire calédoniens en matière de gestion environnementale des sites miniers. Parmi ses perspectives pour 2025, la jeune entrepreneure vient de nouer un partenariat à Perth avec SRK consulting, bureau d'études international spécialisé dans l'industrie lourde et commence à lancer des lignes en Indonésie et en Afrique.

CONTACT

Ecosysmine

Tél. : 44 50 56 - ecosysmine@gmail.com




Notre métier : Protéger votre activité et préserver l'avenir d'un pays.

Notre mission est de protéger ce qui compte le plus pour vous ; vos collaborateurs, vos infrastructures, vos ambitions et vos idées. Grâce à notre expertise en protection rapprochée, renseignement stratégique et sécurité industrielle, nous proposons bien plus qu'un service : nous offrons une sérénité absolue.

Contactez-nous !

 www.syrtis-major.com



GRUPE  SYRTIS MAJOR

30 ans à protéger ce qui compte pour vous, même dans l'adversité.

Vigifonds sécurise vos biens et valeurs depuis 30 ans. Entreprises ou particuliers, nous protégeons ce que vous avez de plus précieux et assurons votre tranquillité, même en période de crise.

À vos côtés hier, aujourd'hui et demain.



SERVICE
CONSTANT




TOUT LE
TERRITOIRE



EQUIPEMENTS
INNOVANTS



PROCESS
CERTIFIES

CONTACTEZ-NOUS !  www.vigifonds.nc





L'actualité des entrepreneurs

— Femmes dirigeantes, inspirées & inspirantes

La CCI accompagne en 2025 sept nouvelles structures relevant de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans le cadre du dispositif « Femmes Dirigeantes, Inspirées & Inspirantes », lancé en 2024 avec le soutien financier du ministère des Outre-mer et de l'AFD. Avec ce programme, les dirigeantes des structures pourront affiner la vision de leur développement et travailler sur leur posture de leader.



ISABELLE BOEWA-MI
Boulouparis Solidarité
Boulouparis

— Femmes dirigeantes, inspirées & inspirantes

Solidaires dans la difficulté

« Agir ensemble pour ne laisser personne de côté », telle est la philosophie d'Isabelle Boewa-Mi, à la tête de l'association Boulouparis Solidarité. Cet organisme intervient notamment après les catastrophes naturelles pour venir en aide aux sinistrés. Lors des exactions, Boulouparis Solidarité a distribué colis alimentaires et soutien moral aux habitants de la commune. En 2025, deux grands projets verront le jour : une Ressourcerie et un jardin solidaire. « Nous avons été soutenus financièrement par la province Sud via un appel à projets, ainsi que par la mairie de Boulouparis », précise Isabelle Boewa-Mi. Pour la présidente, intégrer le dispositif de la CCI lui offre une opportunité d'élargir son réseau pour favoriser le développement de son association.

Tél. : 76 18 68 - accueil@boulouparis.nc

Boulouparis Solidarité



SARAH HÉBERT
Journaliste reporter d'image
Nouméa

— Femmes dirigeantes, inspirées & inspirantes

L'image au service des causes

Pour Sarah Hébert, une image vaut mille mots. Journaliste reporter d'image, elle se consacre à des thématiques qui lui tiennent à cœur comme le sport, l'environnement ou encore les femmes. À travers ses reportages, elle met en lumière des initiatives sociales et environnementales, mais également les personnes qui se cachent derrière ces idées. Pour Sarah Hébert, le dispositif « Femmes Dirigeantes » présente un double bénéfice. « Il me permettra de me structurer davantage vers une économie sociale et solidaire, de développer mes propres projets, tout en me donnant de nouvelles

idées pour mes reportages. » En effet, quoi de mieux que de rencontrer des femmes engagées dans l'ESS pour dénicher de nouveaux projets inspirants à valoriser ?

Tél. : 53 62 28 - sarahebert@hotmail.com

www.sarah-hebert.fr Sarah Hébert

— Femmes dirigeantes, inspirées & inspirantes

L'économie sociale et solidaire, trop peu valorisée

Cécile Oxford est la nouvelle directrice de La Ressourcerie, qui œuvre pour la réduction des déchets et la promotion du réemploi. Son principal défi pour cette année : trouver un nouveau local pour l'association. Elle lance d'ailleurs un appel, sachant que La Ressourcerie est éligible au mécénat. Pour Cécile Oxford, l'ESS reste trop peu valorisée. « Elle doit être reconnue comme un secteur économique à part entière. L'objectif n'est pas de remplacer d'autres modèles, comme l'économie informelle, mais d'offrir une alternative complémentaire, en phase avec les pratiques actuelles ou émergentes. » En intégrant le dispositif « Femmes Dirigeantes », elle souhaite renforcer son réseau et contribuer à la valorisation de l'ESS. Pour elle, le partage d'expériences et de savoir-faire est la clé pour faire grandir ce secteur.

« Elle doit être reconnue comme un secteur économique à part entière. L'objectif n'est pas de remplacer d'autres modèles, comme l'économie informelle, mais d'offrir une alternative complémentaire, en phase avec les pratiques actuelles ou émergentes. » En intégrant le dispositif « Femmes Dirigeantes », elle souhaite renforcer son réseau et contribuer à la valorisation de l'ESS. Pour elle, le partage d'expériences et de savoir-faire est la clé pour faire grandir ce secteur.

17, rue de l'Alma - Tél. : 79.41.85 - ressourcierienoumea@gmail.com

ressourcierienoumea.nc Ressourcerie de Nouméa



CÉCILE OXFORD
La Ressourcerie
Nouméa



CATHIE MANNÉ

Calédo Livres

Nouméa

— Femmes dirigeantes,
Inspirées & inspirantes

Se réinventer pour défendre la littérature locale

Seule librairie dédiée à la littérature calédonienne et océanienne, Calédo Livres est une institution dans le paysage culturel local. Pourtant, la structure fait face à des enjeux économiques complexes. « *Ce n'est pas une activité viable économiquement*, admet Cathie Manné,

co-gérante. *Cela demande beaucoup d'investissement, d'implication et de la motivation qui va au-delà de la gestion d'une entreprise privée habituelle* ». Mais pas question de baisser les bras. La solution se trouve peut-être dans la transformation de Calédo Livres en association, ce qui lui permettrait de toucher des subventions. En rejoignant le dispositif de la CCI, Cathie Manné espère trouver des solutions innovantes pour poursuivre sa mission.

21 rue Jean Jaurès - Tél. : 27 38 11 - librairie@caledolivres.nc

caledolivres.nc

[Calédo Livres](#)

[Caledolivres](#)



VÉRONIQUE NICOLAS

Groupement d'Employeurs Sport et Loisirs Sud

Nouméa

— Femmes dirigeantes,
Inspirées & inspirantes

Ensemble pour renforcer l'économie sociale et solidaire

Le dispositif « *Femmes Dirigeantes* » en un mot ? Collaboration, pour Véronique Nicolas. Elle dirige le Groupement d'Employeurs Sport et Loisirs Sud qui soutient le développement économique à travers les métiers du sport, des loisirs et de l'ESS. Pour la directrice, il est urgent de se rassembler pour travailler ensemble :

« *en échangeant avec différentes structures, associatives ou privées, œuvrant dans des secteurs comme la santé, le sport, l'environnement ou l'éducation, nous nous sommes rendus compte d'une chose : nous avons tous les mêmes besoins. En partageant nos savoirs, nous pouvons améliorer la structuration de nos organismes respectifs, mais également améliorer la structure de l'économie sociale et solidaire sur le territoire* ».

24 rue Duquesne (Maison du Sport Roger Kaddour) - Tél. : 24 40 41 - emploi@gesls.nc

nouvelle-caledonie-sud.profession-sport-loisirs.fr

[GESLS](#)



MARINE AUBERT

SEVE

Houaïlou

— Femmes dirigeantes,
Inspirées & inspirantes

« Le savoir coule de source »

C'est le mantra de SEVE, un cabinet indépendant d'expertise fondé par Marine Aubert, docteur en écologie et ingénieur en sciences de l'environnement. « *SEVE, comme la sève d'un arbre, est l'acronyme de Sciences, Environnement, Vulgarisation et Expertise* », souligne Marine Aubert. Cette année, elle

se penchera sur un projet ambitieux : « *optimiser le succès des initiatives scientifiques ou économiques en zone coutumière en favorisant la prise en compte des savoirs traditionnels et en encourageant la participation des populations locales aux initiatives, afin d'assurer la pérennité de ces projets* ». Selon elle, le dispositif de la CCI lui permettra de bénéficier de l'expérience des autres dirigeantes et de recevoir des conseils techniques qui l'aideront à orienter son projet.

Tribu de Gouaraoui - Tél. : 86 99 29 - marine@seve.nc

seve.nc



SYLVINE AUPETIT

Collec'tif

Nouméa

— Femmes dirigeantes,
Inspirées & inspirantes

Des cheveux et des poils pour dépolluer nos océans

Collec'tif est une association qui récupère les cheveux et les poils de chiens chez les coiffeurs et les toiletteurs pour en faire des boudins anti-hydrocarbures. « *Pour le moment, nous en sommes au stade de la collecte*, explique Sylvine Aupetit, présidente de l'association.

Nous aimerions maintenant passer au palier supérieur, à savoir la production des boudins ». En intégrant le dispositif de la CCI, Sylvine Aupetit cherche du partage d'expériences et de réseau : « *souvent, c'est en parlant avec quelqu'un d'un problème qu'une solution finit par émerger*, souligne-t-elle. *Plus on échange, plus on a de chance de trouver des solutions. Plus on a d'idées, plus on a de chance d'y arriver !* ».

Tél. : 97 00 93 - collec.tif.pacifique@gmail.com

sites.google.com/view/collec-tif-pacifique

[Collec'tif Pacifique](#)

L'actualité des entrepreneurs



INGRID FRICOTTÉ

Les ptits filous

Koumac

L'espoir d'une reprise de l'activité dans les mois à venir

Depuis 2016, dans sa mini-crèche Les ptits filous à Koumac, Ingrid Fricotté accueille, avec ses deux collaboratrices, jusqu'à cinq bébés, neuf « bébés marcheurs » et 12 enfants sur le temps périscolaire. « Surtout des enfants dont les parents travaillent dans le secteur de la mine. »

Actuellement, la mini-crèche n'affiche pas complet. « En janvier, avec le paiement des cotisations sociales, nous avons sorti plus d'argent que nous n'avons de rentrées. Les aides de l'État et de la province Nord n'ont pas suffi à reconstituer notre trésorerie autant qu'il le faudrait », explique la gérante. La demande de poursuivre le report des échéances bancaires n'a pour le moment pas été acceptée. Sans perdre espoir, Ingrid compte sur une reprise de l'activité dans les mois à venir...

Tél. : 75 56 16 - miniCrechelesptitsfilous@gmail.com

Mini Creche (les p'tits filous)



MATHIEU ODAIMY

Signs

Dumbéa

Participer à l'effort collectif

« La signalétique, l'agencement de magasin, ce sont des investissements secondaires que l'on fait lorsqu'on a confiance dans l'avenir. Notre activité est le reflet du moral des entreprises », analyse Mathieu Odaimy, dirigeant de Signs. L'entreprise a été contrainte de « réduire la voilure » en ayant recours au chômage partiel. Quatre personnes ont été licenciées, soit 20 % de l'effectif. « Avec nos

compétences, nous nous orientons plutôt vers de gros marchés. Là, on essaie de compléter en répondant aux besoins de plus petites entreprises. La valeur moyenne des commandes a été divisée par deux. » Entrepreneur dans l'âme, Mathieu entend rester positif. « On s'accroche en participant à l'effort collectif. Sinon, toute l'économie peut s'écrouler comme un château de cartes. »

ZAC Panda - Tél. : 28 10 26 - m.odaimy@signs.nc

www.signs.nc



FARAH TJIBAOU

Gîte Ka Waboana

Hienghène

(Re)gagner la confiance des visiteurs

Créé par Marie-Claude Tjibaou pour accompagner le développement économique de Hienghène, le gîte Ka Waboana est situé au cœur du village. Géré par Farah Tjibaou depuis 2008, il emploie huit salariés, dont une majorité de femmes, qui ont été accompagnés, au fil des ans, par Benoît Delagneau, conseiller de

la CCI. Depuis mai dernier, l'activité est au ralenti, « voire au point mort » et une partie des salariés bénéficie du chômage partiel. « Mais l'équipe garde bon espoir. Elle souhaite avancer et (re)gagner la confiance des visiteurs », souligne la gérante de la structure qui a dû s'adapter. Auparavant ouvert tous les jours, le restaurant reçoit du lundi au samedi midi ainsi que les vendredis et samedis soir. L'équipe peut accueillir les autres soirées (sauf le dimanche) sur réservation préalable.

Tél. : 42 47 03 - contact@kawaboana-lodge.nc

www.kawaboana-lodge.nc Gîte Ka Waboana



OLIVIER SALAVERT

Speed services

Dumbéa

Élargir son secteur d'activité

Impliquée depuis vingt ans dans le secteur de la maintenance industrielle, la société Speed services travaillait directement ou indirectement avec les trois usines de métallurgie du territoire. « Avec la crise du nickel et les émeutes de mai, nous avons dû nous réinventer en trouvant d'autres secteurs d'activité comme les revêtements de sol en résine », explique Olivier

Salavert, cofondateur, gérant et associé de la société. « Grâce à notre partenariat fort avec des marques internationales, nous pouvons proposer des produits techniques et décoratifs. » L'entreprise a également créé un centre de formation. « Speed Academy fait monter nos équipes en compétences avec des formations très pratiques. L'engagement et l'investissement du personnel nous permettent d'être encore présents aujourd'hui. »

ZAC Panda - Tél. : 46 64 69

www.speedservices.nc



EVANS VAUDOR

Legiscal

Dumbéa

Accompagnement et conseils

Depuis 2018, le cabinet Legiscal accompagne aussi bien les professionnels que les particuliers dans leurs démarches juridiques. Grâce à des compétences diversifiées, l'équipe de juristes couvre un large spectre de domaines : droit commercial, des sociétés, du travail, etc. Sa clientèle se compose de TPE/PME, de grands groupes calédoniens, de quelques collectivités et de particuliers. « *Nous défendons l'idée d'accompagner tout*

le monde. Pour autant, il faut lever cette appréhension qu'ont les patentés et les TPE à s'attacher les conseils d'un juriste. Nous sommes un levier essentiel pour leur développement », souligne Evans Vaudor, responsable juridique. Depuis les émeutes, le cabinet a vu exploser deux types d'activité : les audits juridiques et les procédures de licenciement et/ou les ruptures amiables.

Tél. : 50 80 88 - secretariat@legiscal.com / evans-vaudor@legiscal.com

www.legiscal.com

[f legiscal](#)



DAVID HAYOUN

Point Plus

Nouméa

Un « drugstore » de proximité

Soucieux de se professionnaliser, David Hayoun, gérant depuis dix-huit ans de l'enseigne le tabac du Centre, à Ducos, a rejoint la franchise nationale Point Plus qui compte plus de 120 magasins. « *Cette transformation marque une nouvelle étape pour notre commerce, avec un agrandissement significatif puisque nous passons*

de 90 à 210 m² dans un cadre modernisé, et la volonté de mieux répondre aux attentes de notre clientèle en développant notre gamme de produits, notamment alimentaires et en produits d'hygiène, tout en conservant nos services pratiques habituels. » Attaché à Ducos où il a toujours travaillé, David Hayoun a été l'un des premiers commerçants à s'installer au Centre. Son magasin était déjà bien ancré dans le paysage local lorsqu'il a rouvert ses portes le 22 janvier.

Ducos Le Centre - Tél. : 27 17 55 - pointplus@pointplus.nc

[f Point Plus Nouméa](#)

Vous créez une société ? Votre entreprise propose des nouveautés ?
Contactez-nous via com@cci.nc pour que nous relayions
votre actualité dans ces pages.



YSABELLE ABAD

Offres.nc

Nouméa

Une nouvelle plateforme pour consommer malin

S'inspirant d'initiatives qui existent ailleurs, Ysabelle Abad et l'équipe d'Offres NC ont lancé en décembre 2024 une plateforme qui centralise les offres et les promotions en Nouvelle-Calédonie. Tout commerce, artisan, travailleur indépendant, peut ainsi, moyennant un abonnement annuel, faire connaître ses offres du

moment sur le site Internet. « *Avec la crise, les consommateurs ont changé leurs habitudes, ils sont plus actifs et toujours en recherche de bonnes affaires* », souligne la fondatrice du portail numérique. « *Pour les annonceurs, cela répond à un besoin de se faire connaître en restant autonome. L'idée plaît et est bien reçue.* » Ysabelle Abad avait à cœur d'être utile et de contribuer ainsi à la reprise de l'économie en cette période difficile.

contact@offres.nc

www.offres.nc

SORAYA TAHRAOUI
DOUMA

Social Pacifique

Nouméa

Favoriser le bien-être au travail

Assistante sociale depuis dix-huit ans, Soraya Tahraoui Douma a occupé... dix-huit postes avant de se lancer dans l'entrepreneuriat. Elle a acquis une solide expertise du terrain au sein de différents services sociaux dans l'Hexagone (SNCF, Véolia transport), puis en Nouvelle-Calédonie (Cafat, province Sud, gouvernement). En mai 2023, elle crée un service social libéral qui s'adresse aux

particuliers, aux associations et aux services publics (tribunal, provinces) et un service social du travail en faveur des entreprises. Elle travaille notamment avec les salariés de la NMC. Son cœur de métier ? « *Accompagner l'humain afin de l'aider à maintenir un équilibre entre sa vie privée et sa vie professionnelle.* » Un suivi qui participe au bien-être au travail.

Tél. : 89 85 89 - soraya@social-pacifique.nc

[in Social Pacifique - Service social libéral](#)



International

Les entreprises calédonniennes mobilisées pour le Vanuatu

La Team France Export Nouvelle-Calédonie, dont l'opérateur est la CCI-NC, est à l'initiative d'une mission d'entreprises du secteur BTP, fin mars, sur l'île d'Efate. Objectif : répondre aux besoins de reconstruction après le séisme qui a durement frappé le Vanuatu en décembre dernier.

Pas moins d'une soixantaine d'entreprises ont assisté à la réunion organisée le 20 février dernier pour faire un état des lieux de la situation de l'archipel voisin. « La CCI a souhaité cette rencontre pour poser le contexte d'intervention, les besoins de reconstruction et les conditions de cette mission au Vanuatu, mais aussi pour recueillir l'intérêt des entreprises calédonniennes », précise Candice Levet, conseillère International à la CCI.

Une mission pour se positionner

Le programme, le coût et la logistique de cette mission, soutenue par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, ont été exposés pour que les représentants du secteur puissent se positionner sur des projets de reconstruction innovants et développer leurs activités sur le marché vanuatais où des entreprises chinoises, australiennes et néo-zélandaises sont déjà présentes. Pour Éric Lafitte, élu de la CCI et directeur général de la société Arbé qui tente d'intégrer ce marché depuis plusieurs années, les entreprises venues d'Australie et de Nouvelle-Zélande ont un atout colossal grâce à l'appui de leurs gouvernements respectifs qui financent notamment leurs bureaux d'études. « Si nos entreprises veulent toucher ce marché, c'est ensemble qu'il faudra

nous positionner avec l'aide du gouvernement et de l'État ». Au final, une dizaine d'entreprises calédonniennes a fait le déplacement au Vanuatu.

Une expertise calédonienne à faire valoir

Au programme de cette mission, une cinquantaine de rendez-vous pris pour les bureaux d'études calédonniens spécialisés dans les infrastructures et l'assainissement de l'eau afin de faire valoir leur expertise. Outre des visites de chantiers pour en apprendre davantage sur l'ampleur des travaux à réaliser, des rencontres ont été programmées, avec l'appui de la Chambre de commerce et d'industrie du Vanuatu et l'ambassade de France, pour connaître les modalités de réponse aux appels d'offres qui seront prochainement émis par l'Agence française de développement (AFD). De quoi bien débiter sur ces futurs marchés publics. Des contacts ont aussi pu être établis avec le ministère des infrastructures, du commerce, de l'environnement et la mairie de Port-Vila. D'ores et déjà, certaines entreprises de la délégation ont prévu un nouveau déplacement au Vanuatu afin de poursuivre les discussions engagées.



Candice Levet,
conseillère International CCI-NC

CONTACT

Candice Levet,
conseillère International CCI
Tel : 24 42 89 - c.levet@cci.nc

RELATIONS RÉGIONALES TOUS AZIMUTS

Reçue à la CCI en février, une délégation Papoue, composée de représentants de la compagnie nationale PNG Power Ltd, a pu rencontrer le cluster Synergie et Enercal dans le cadre de son projet d'hybridation d'une centrale électrique située sur l'île de Manus. Les entreprises, les financiers et les facilitateurs publics calédonniens ont pu présenter leur expertise dans les secteurs de l'énergie et de la mine. Des compétences qui pourraient à terme servir le projet.

CONTACT

Valérie Maton, responsable du département tourisme et commerce extérieur CCI-NC - v.maton@cci.nc

Mecatech



Mécanique générale
Gestion de flotte
Véhicule d'occasion
Garage auto
Entretien préventif
Garage label écologique
Atelier de réparation automobile



📍 3 rue Claude Bernard - DUCOS

☎ 270 270
📞 728 807



secretariat@mecatech.nc



PROMO
JUSQU'AU 30 AVRIL

SERVANTE XL 

 **Beta**

1T



9
TIROIRS

493
OUTILS

-20%

Réf. 105917

350.000 F TTC
au lieu de **439.200** F TTC



PUBLIEZ
VOS ANNONCES
LÉGALES

sur l'un de vos 2 supports papier

Actu.nc
Vous informer sans rien cacher

La voix du Caillou
Notre avis et écrit au quotidien

28 63 01

contact@actu.nc



Les start-ups calédoniennes sélectionnées en 2024.

© gouvernement NC

Innovation

VivaTech 2025, une vitrine pour l'innovation locale

Du 11 au 14 juin 2025, Paris accueillera le salon VivaTech, l'un des plus grands rendez-vous mondiaux de l'innovation et des technologies. Une délégation d'entreprises calédoniennes sera au rendez-vous.



Isabelle Coupey
Directrice générale adjointe de
la CCI-NC

VivaTech, c'est plus de 13 000 exposants, 500 conférenciers et des figures emblématiques du secteur comme Elon Musk. Grand rendez-vous mondial de la tech, ce salon représente une occasion unique de tisser des liens susceptibles de mener à de nouvelles opportunités économiques. Cette année, la Nouvelle-Calédonie enverra de nouveau une délégation de start-ups pour représenter l'innovation locale : « *L'intérêt pour nos entreprises, c'est de pouvoir se confronter à d'autres start-ups, défendre leurs projets, se faire un réseau international et établir des partenariats stratégiques* », précise Isabelle Coupey, directrice générale adjointe de la CCI.

Faire briller nos compétences à l'étranger

La présence d'entrepreneurs calédoniens à VivaTech s'inscrit dans la stratégie d'innovation et de développement numérique du territoire. Soutenue par le gouvernement calédonien et ses partenaires, dont la CCI, la French Tech, le Medef et le cluster Open NC, cette initiative représente « *une vitrine exceptionnelle pour notre capacité à innover et une chance pour nos start-ups de*

se faire connaître sur la scène internationale », affirme la directrice adjointe. Quels seront les chanceux qui se rendront à Paris ? Un appel à candidatures a été lancé : après une première sélection sur dossier, une phase de « *pitch* » permettra de déterminer les entreprises retenues. Afin de maximiser l'impact de leur participation, les entrepreneurs sélectionnés bénéficieront d'un accompagnement complet avant leur départ. Au-delà des opportunités individuelles, la présence de la Nouvelle-Calédonie à VivaTech vise également à valoriser le territoire et son potentiel. « *Nous voulons montrer que la Calédonie est capable d'innover, et qu'elle a des atouts à faire valoir au niveau mondial.* »

Un contexte post-crise propice à l'innovation

L'événement s'inscrit aussi dans une démarche plus large d'accompagnement à l'export, en lien avec la Team France Export, opérée localement par la CCI qui considère le positionnement des entreprises calédoniennes sur les marchés étrangers comme une véritable piste de relance. Enfin, les récents événements qui ont secoué la Nouvelle-Calédonie ont influencé les priorités des start-ups. « *Nos entreprises évoluent dans un environnement complexe et l'innovation peut être un moteur pour rebondir* », analyse Isabelle Coupey. VivaTech, c'est aussi un moyen de s'inspirer et de revenir avec des idées nouvelles pour faire de l'innovation un levier de croissance et d'attractivité pour le territoire.

ENCAISSEZ SIMPLEMENT AVEC L'APPLI MOBILE



PAY & GO

La **NOUVELLE** application d'encaissement de paiements pour les professionnels et les patentés.

Disponible sur :



**Banque de
Nouvelle Calédonie**
BANQUE & ASSURANCE

www.bnc.nc

Banque de Nouvelle Calédonie

BANQUE DE NOUVELLE CALEDONIE S.A. au capital de 12.097.944.000 F. CFP - RCS Nouméa 748047688 - Ridel 047 688 001
Siège social : 10, avenue du Maréchal Foch - BP L3 - 98849 Nouméa Cedex - Nouvelle-Calédonie. Intermédiaire en assurances - Immatriculée au RIAS sous le n° NC180001. Tél : (687) 25.74.00 - contact@bnc.nc

QUINCAILLERIE CALEDONIENNE

Promotion

jusqu'au 31 mai 2025

GAMME 20V



10.900 ^{F TTC}
au lieu de **13.176** ^{F TTC}

SCIE ÉLAGUEUSE À CHÂÎNE

Réf. 903434



23.000 ^{F TTC}
au lieu de **30.256** ^{F TTC}

DÉBROUSSAILLEUSE*

Réf. 904253

* Vendue sans batterie mais disponible en 2, 4 ou 5 Ah.



+ Batterie 2Ah



+ Chargeur



27.47.22

DUCOS - 13 RUE AMPÈRE

www.QUINCAILLERIE.nc

CONSTRUISONS NOTRE PAYS, ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE

SUIVEZ-NOUS



FORMATION CONTINUE

SE FORMER TOUT AU LONG DE LA VIE

Acquérir de nouvelles
compétences

S'adapter aux besoins
des entreprises

Faire évoluer sa carrière



CONTACT

Accueil secrétariat



290 490



sfc@unc.nc



Portrait

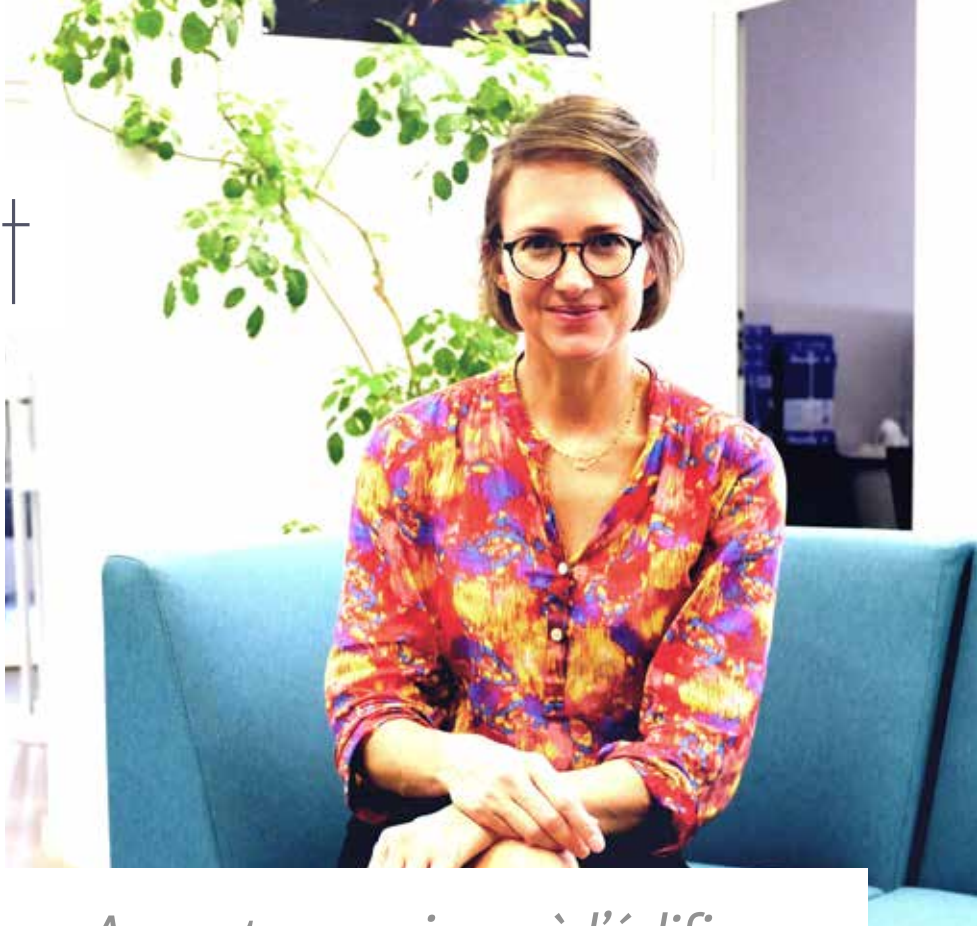
Géraldine Calmettes, soutenir pour reconstruire

Les dernières élections consulaires ont vu de nouveaux visages arriver au sein de la CCI. Géraldine Calmettes, élue et trésorière adjointe de la Chambre, n'a pas peur de braver les défis qui attendent cette mandature de la CCI pour les cinq ans à venir.

Expérimentée, investie et volontaire, Géraldine Calmettes, élue à la CCI en décembre 2024, compte bien « *apporter sa pierre à l'édifice* ». Même si l'édifice, actuellement, est bien fragile. Qu'à cela ne tienne, voilà un challenge à relever pour cette quadragénaire aux multiples talents. Gérante et directrice de plusieurs sociétés depuis une quinzaine d'années, notamment de l'agence C&K Immobilier, et vice-présidente de la Fédération Territoriale des Agences Immobilières, Géraldine Calmettes souhaite mettre son expérience et sa « *vision élargie de la situation économique du pays* » au service de l'intérêt général.

Accompagner les entreprises

Géraldine Calmettes naît à Nouméa en 1979, elle obtient son baccalauréat au lycée Blaise-Pascal, puis poursuit ses études à Paris. DEA en Aménagement du territoire et Master en Ingénierie de l'environnement en poche, la jeune femme fait ses premières armes chez Goro Nickel, avant d'intégrer le groupe familial où elle développe différents projets tels que des lotissements, la ferme solaire Tiéa énergie à Pouembout, etc.



« *Apporter sa pierre à l'édifice* »

« *Nous avons tous la Calédonie dans le cœur* », souligne la cheffe d'entreprise en pensant à ses collègues élus de la Chambre. « *Il est essentiel de redresser le pays, en commençant par soutenir les entreprises sinistrées et celles dont le chiffre d'affaires a été fortement touché par la crise de ces derniers mois. Et c'est bien là le rôle de la CCI : nous nous voulons proches de toutes les entreprises, petites et grandes, car tout notre tissu économique serait ébranlé si l'un des maillons venait à faiblir.* »

Retrouver l'attractivité

Géraldine Calmettes est profondément attachée au Caillou. Mère de deux enfants, cette femme dynamique souhaite leur léguer un pays sain et apaisé. « *Au-delà du soutien aux sociétés impactées par les violences de mai et juin 2024, il faut travailler sur l'attractivité du territoire. On parle de près de 10 000 personnes parties, nous devons garder celles qui restent, qui sont motivées pour reconstruire, et faire revenir, ou venir, des personnes compétentes. La Nouvelle-Calédonie possède de nombreux atouts, ça vaut le coup !* »

LES ÉTAPES-CLÉS DE SON PARCOURS

2005 : Géraldine Calmettes revient en Nouvelle-Calédonie après ses études et intègre la société Goro Nickel.

2008 : intègre la société Caillard & Kaddour Immobilier.

2024 : élue à la CCI, elle accepte le poste de trésorière adjointe.



Dossier

La reconstruction en quête de solides fondations

Le ministre des Outre-mer Manuel Valls a visité le 23 février une zone commerciale de Dumbéa dévastée en présence de David Guyenne.

Reconstruire la Nouvelle-Calédonie. Aux lendemains des émeutes de mai 2024, l'ensemble des acteurs institutionnels, économiques et de la société civile s'est accordé sur cet impératif. Toutefois, pour que ce ne soit pas une simple invocation, le territoire et ses entrepreneurs ont besoin de perspectives économiques. Ce qui sous-entend la stabilité, un environnement sécurisé, une visibilité fiscale, une Nouvelle-Calédonie attractive... Sans oublier les autres priorités nécessaires à la reconstruction : la question des assurances, les financements et l'accompagnement des entreprises dans leurs démarches.

« La reconstruction revêt plusieurs dimensions : celle des entreprises et bâtiments détruits, mais aussi celle d'un tissu économique et enfin d'un modèle économique et sociétal soutenable à bâtir. Pour remplir tous ces objectifs, il faut une Nouvelle-Calédonie attractive », rappelle David Guyenne, président de la CCI (lire ci-contre). Une attractivité qui a été une nouvelle fois mise à mal par les événements de 2024. Le nombre de départs en est l'indicateur le plus visible. Autre donnée préoccupante, d'après une enquête* commandée par la Chambre en début d'année, à laquelle 564 entreprises ont participé, le niveau de confiance des entreprises dans l'avenir de la Nouvelle-Calédonie ou de leur entreprise s'est encore dégradé. Face aux incertitudes et aux problèmes que les chefs d'entreprise rencontrent, seuls 15 % d'entre eux sont certains de reconstruire les locaux professionnels détruits pendant les émeutes. Ils étaient 50 % en octobre et 70 % en juin 2024. Lors de la visite de Manuel Valls en Nouvelle-Calédonie en février, les acteurs économiques réunis au sein du consortium NC ÉCO, ont alerté le Ministre sur la nécessité de déployer urgemment des mesures concrètes pour sauver les entreprises calédoniennes.

* Enquête sur l'évaluation de l'impact des émeutes de mai 2024, du 17 au 25 février 2025 (la première avait été menée en octobre 2024)



Près de 800 entreprises ont été directement impactées pendant les émeutes, ce qui représente environ 180 milliards de francs CFP de dégâts.

Résoudre le problème assurantiel



Le versement rapide des indemnités d'assurance demeure l'objectif majeur, réaffirmé lors des rencontres organisées par le gouvernement début février avec les différents assureurs du territoire. Il s'agit en effet de la première source de financement de la reconstruction pour les entreprises qui ont vu disparaître leur outil de travail. Au 21 janvier, le Comité des assureurs de la Nouvelle-Calédonie (Cosoda) faisait état de 30 milliards de francs CFP d'indemnités versées, avec une accélération depuis le 9 décembre 2024. Ce montant représentait 36 % des versements à réaliser, hors perte d'exploitation qui demeure la dernière étape du processus d'indemnisation (lire l'encadré). Un point particulier de vigilance pour les acteurs économiques, selon lesquels les conditions de déblocage de cette garantie dans le temps sont insuffisamment explicites, et qui demandent une règle claire de mise en œuvre pour l'ensemble des assureurs.



3 QUESTIONS À...

DAVID GUYENNE, PRÉSIDENT DE LA CCI-NC

Pourquoi l'attractivité de la Nouvelle-Calédonie est-elle indispensable pour sa reconstruction ?

Attirer ou retenir des personnes qui ont envie de s'impliquer dans l'économie et la société calédonienne se fait au bénéfice de tous. L'attractivité recouvre des besoins élémentaires – sécurité, santé, éducation, accessibilité – encore plus prégnants aujourd'hui. La Nouvelle-Calédonie doit aussi se doter d'une fiscalité facilitatrice, accompagnée d'une baisse des dépenses publiques, pour pouvoir s'engager dans la reconstruction. C'est enfin la question des compétences, notamment pour garder celles dans les secteurs industriels, de la mine et de la maintenance. Pour cela, il faut diversifier l'économie et développer les filières d'avenir : économie maritime et aéroportuaire, nickel et énergie.

Qu'est-ce qui peut déclencher la décision des investisseurs de (ré)investir en Nouvelle-Calédonie ?

Il faut déployer des outils fiscaux et financiers forts. Nous demandons par exemple la défiscalisation* de la reconstruction des entreprises et bâtiments détruits – industries, commerces ou services. Ceci pour contribuer à rétablir le tissu commercial, donner des opportunités à divers acteurs économiques et maintenir un niveau suffisant de concurrence et de compétitivité.

Qu'en est-il de la visibilité institutionnelle ?

Un accord politique, économique et social est indispensable pour pouvoir embarquer tout le monde dans une nouvelle phase où il s'agira de construire ensemble. Sans cela, nous risquons de ne pas avoir la même force de reconstruction et d'attractivité.

* Nécessite la correction de l'article 10 ter de la Loi de Finances pour 2025.



Garantie perte d'exploitation, précisions importantes : il faut distinguer la période de validité de la garantie de perte d'exploitation et la durée d'indemnisation de la perte d'exploitation

- Le versement de la garantie perte d'exploitation (PE) est conditionné à une reprise d'activité au cours de la période de validité de la garantie.
En matière de droit assurantiel la prescription est de deux ans ; ce qui veut dire que la garantie est valide pendant deux ans à compter du dommage.
- La durée d'indemnisation est celle souscrite dans le contrat : elle est généralement de 12, 24 ou 36 mois. Sa durée notamment conditionne le niveau de prime. Cette durée est indépendante de la date de redémarrage d'activité (qui doit se faire dans les deux ans). Une fois la reprise effectuée l'indemnisation court **avec effet rétroactif depuis la date de survenance du sinistre jusqu'à la fin de la durée de garantie de la Perte d'Exploitation, conformément au contrat.**

Plus le redémarrage sera tardif, plus il sera difficile d'obtenir l'adhésion de l'assureur sur cette prise en charge. Le sinistré devra convaincre l'Assureur de sa bonne volonté et qu'il met tout en œuvre pour redémarrer son activité.

Plus d'infos : www.cci.nc

Les banques travaillent au cas par cas avec les entrepreneurs.

La deuxième urgence est d'aboutir à un dispositif qui garantisse une continuité assurantielle aux entreprises. D'après l'enquête de la CCI, 42 % des entreprises rencontrent des difficultés à se faire assurer ou réassurer soit pour la perte d'exploitation, les locaux, les véhicules ou les stocks. Ce chiffre atteint 52 % pour les entreprises qui ont subi des dégâts directs pendant les exactions. Le risque émeute, que les compagnies se voient désormais dans l'obligation de retirer à échéance des contrats de leurs clients, face au risque de plus en plus « chronique » de troubles à l'ordre public dans les Outre-mer français, constitue une autre inquiétude. Une réflexion est en cours afin d'instaurer un mécanisme public de réassurance de ce risque au niveau national qui pourrait s'inspirer du fonds public-privé pour la Gestion de l'assurance et de la réassurance des risques attentats et actes de terrorisme (GAREAT) ou encore du fonds d'État Barnier pour les catastrophes naturelles. Quoiqu'il en soit, ce dispositif ne devrait pas voir le jour avant 2026.

En attendant, le problème assurantiel complexifie l'accès au crédit des entreprises et représente un véritable enjeu pour les banques qui ne peuvent pas assumer tous les risques. C'est un frein majeur à la relance du financement bancaire, préalable pourtant indispensable à la relance économique, et plus encore à la reconstruction.



L'accès au financement bancaire, un autre prérequis important

D'autres leviers seront déterminants pour la reconstruction : une plus grande visibilité institutionnelle, l'extension des dispositifs de garantie Sogefom (Société de gestion de fonds de garantie d'Outre-mer, lire plus loin) ou encore la mise à disposition, via l'Institut d'émission d'Outre-mer (IEOM), de lignes de refinancement adaptées en taux et maturité (durée de remboursement, ndlr), pour minimiser le coût des financements. « *Les banques ont subi les mêmes conséquences que les entreprises calédoniennes avec d'importants dégâts matériels et immobiliers, un fort recul de l'activité et une augmentation des risques*, rappelle Camille Perot, directrice du marché des entreprises à la BNC et élue à la CCI. *Elles disposent toutefois de fondamentaux solides pour financer l'économie calédonienne et accompagner leurs clients dans leurs besoins immédiats de trésorerie et de financement* ». Ainsi, au début de la crise, la communauté bancaire calédonienne a, en quelques semaines, gelé plus d'une centaine de milliards de francs CFP de crédit (PGE compris). Alors que la durée légale du report est fixée à six mois, des entreprises peinent à reprendre le remboursement de leurs



échéances. Mais des solutions alternatives d'accompagnement peuvent être envisagées comme le réaménagement de la dette avec le dispositif Sogefom.

Faire évoluer la Sogefom

La Sogefom est un fonds de garantie géré par l'AFD qui, sur sollicitation des banques, apporte des garanties partielles à des prêts que les établissements accordent aux TPE et PME. Elle intervient dans tous les secteurs d'activité excepté l'intermédiation bancaire et la promotion immobilière. Des mesures d'assouplissement spécifiques ont été actées en juillet 2024 pour un fonds Sogefom dédié à la reconstruction. Les principales modifications portent sur les critères d'éligibilité, avec notamment l'ouverture aux établissements de taille intermédiaire (ETI), le taux de couverture et la durée. « Ce mécanisme est efficace pour les entités de petites tailles, mais atteint rapidement ses limites, en raison du plafond d'intervention fixé à 179 millions de francs au total (cumul des encours couverts portés dans toutes les banques et pour tout un groupe) pour les TPE et PME, soit la majorité des entreprises du territoire, signale Camille Perot. En outre, les entreprises qui étaient en situation financière dégradée avant les émeutes n'ont pas accès à ce dispositif. L'accès au crédit est certes facilité, mais encore trop limité par le plafond et par le coût de la garantie (1,2 % sur les encours couverts) ».

Le collectif NC ÉCO appelle lui aussi à une évolution du fonds de garantie Sogefom afin de l'adapter en termes de durée, de plafond et de taux pour mieux répondre aux besoins des acteurs économiques. Acteurs économiques qui s'interrogent, pourquoi pas, sur l'opportunité d'une société d'investissement foncière éventuellement, qui dé-risquerait le chef d'entreprise pour la phase de reconstruction.

Des montages financiers au cas par cas

« Les entreprises ont toujours accès à tous les types de financements bancaires, rassure Camille Perot, mais les banques travaillent différemment sur la sécurisation du risque porté. Pour chaque entrepreneur, nous regardons quel est le montage financier le plus adapté ». Dans ce contexte incertain, de nouvelles garanties de l'État font partie des besoins des entreprises et des banques en termes de mécanismes de financement, au premier rang desquels un élargissement des critères d'éligibilité de la Sogefom (montant, durée, éligibilité, type de concours, taux réduit). La récente baisse des taux directeurs décidée par le Conseil de surveillance de l'IEOM dans le Pacifique constitue en ce sens une bonne nouvelle. En effet, le taux directeur désigne le taux d'intérêt fixé par une banque centrale pour les prêts qu'elle accorde aux banques commerciales. Une baisse de ces taux a pour effet de rendre le crédit moins coûteux pour les entreprises et les particuliers.

« Si ce n'est pas un mécanisme automatique, dès que nous pouvons répercuter cette baisse sur nos clients, nous le faisons », confirme Camille Perot.

« Nous traversons une période difficile, celle-ci a néanmoins été l'occasion de renforcer les liens entre les entreprises et leurs partenaires financiers, poursuit la directrice. Les banques sont là, avec les pouvoirs publics, pour faciliter la reconstruction et la reprise de l'investissement via des prêts garantis par la Sogefom. Ce dispositif tel que défini à ce jour permet pour partie d'encourager la reprise économique et de soutenir des projets de long terme. Les adaptations sollicitées sur ce dispositif de garantie SOGEFOM, tout comme sur la garantie émeute, pourront étendre encore plus notre intervention aux côtés des acteurs économiques du territoire dans la reconstruction ».





Compte-tenu de la situation d'urgence dans laquelle se trouve le monde économique, il paraît indispensable de lancer rapidement les mesures envisagées et de s'assurer que cela va au plus vite pour les entreprises en difficulté.

Un guichet dédié à la reconstruction

En réponse, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a décidé de mettre en place le Guichet de la reconstruction (lire aussi page 5), un dispositif centralisé, destiné à simplifier les pro-

cédures pour les entreprises. « *Nous voulons envoyer un signal fort aux entrepreneurs qui souhaitent reconstruire pour leur dire que les collectivités sont à leurs côtés. À travers ce guichet, notre objectif est de leur faciliter toutes les démarches administratives qu'ils auront à accomplir* », résume Christopher Gygès, membre de l'exécutif chargé de l'économie.

La gestion de ce point d'entrée a été confiée à la CCI. « *Ce choix me paraissait naturel car nous avons toujours bien travaillé avec la CCI, que ce*

soit pour la crise Covid ou pour d'autres sujets », rappelle le membre du gouvernement en référence aux dispositifs de recensement des problématiques consécutives aux émeutes de mai 2024, notamment celles liées aux assurances. Par ailleurs, la CCI est en contact direct avec les entreprises, elle est donc bien placée pour capter leurs besoins ».

Un rôle de facilitateur

Afin d'accompagner efficacement les entreprises dans leurs démarches, un numéro vert a été activé. Derrière, des conseillers dédiés orientent les entrepreneurs à chaque étape – analyse du parcours de relance, identification et résolution des éventuels obstacles – afin d'accélérer le processus. De manière générale, leur rôle est de s'assurer de la bonne progression des dossiers du début à la fin. « *Nous sommes là pour orienter les entreprises vers les bons interlocuteurs. Nous nous assurons qu'elles sont sur les bons rails et si un blocage survient, notre rôle est de le lever. Notre force, c'est de pouvoir mobiliser les bons acteurs pour faire avancer les dossiers* », explique Isabelle Coupey, directrice générale adjointe de la CCI.

Un appui politique pour désamorcer les éventuels blocages

Si les blocages persistent malgré tout, ce dispositif permet de mobiliser rapidement les décideurs des institutions concernées, afin de résoudre la situation et fluidifier les démarches. « *Nous avons mis en place un comité politique dans lequel nous pourrions directement intervenir. Si une situation nécessite une intervention politique, nous serons mis au courant et nous agirons immédiatement. C'est une sécurité pour les entrepreneurs* », ajoute Christopher Gygès.

Si ce dispositif est exceptionnel et directement lié au contexte actuel, la CCI souhaite poursuivre son engagement dans une démarche d'amélioration continue, en lien avec le gouvernement et les institutions compétentes. L'objectif est de réduire encore les délais des démarches, au-delà de la phase de reconstruction.



CONTACT

Guichet de la reconstruction
Numéro Vert 05 00 50
reconstruction@cci.nc







SWIRE SHIPPING

En Nouvelle Calédonie depuis plus de 100 ans.

Une équipe à votre service pour vous apporter les meilleurs conseils et solutions de transport maritime.

- ✓ Plus de 160 escales par an en Nouvelle-Calédonie.
- ✓ Des escales directes en provenance d'Asie, de Nouvelle-Zélande, d'Australie et des Iles du Pacifique.
- ✓ 4 services différents touchant la Nouvelle Calédonie dont un service hebdomadaire depuis l'Asie du Nord.
- ✓ Nos navires permettent le transport de marchandises en conteneurs mais aussi en conventionnel ainsi que du roulant.

 **SWIRE SHIPPING**   +687 23 29 20  ssa.nc@swireshipping.com
www.swireshipping.com

VOTRE BOUTIQUE **PRO**

 **Aux Halles de Magenta**

 **Des offres internet dédiées**

 **Un accompagnement personnalisé**

 **Des solutions sur mesure**

Lagoon
Business

Prenez rendez-vous

 Centre Commercial Les Halles de Magenta  Du lundi au vendredi de 8h à 17h  296 296



ISEE

INSTITUT DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
NOUVELLE-CALÉDONIE

À LA MESURE

WWW



Économie

Les enjeux du recensement de la population

Élise Desmazures,
directrice de l'ISEE
depuis le 26 janvier 2024.

Le recensement de la population calédonienne aura lieu du 22 avril au 22 mai. Financée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), cette opération sera menée avec l'appui de l'Institut de la statistique et des études économiques de Nouvelle-Calédonie (ISEE), dont Élise Desmazures a pris la direction début 2024.

Organisé tous les cinq ans, et reporté de 2024 à 2025 à la suite des émeutes, le recensement de la population mobilisera cette année 17 superviseurs, 77 contrôleurs et 800 agents recenseurs déployés sur l'ensemble du territoire. « Il s'agit d'une opération d'envergure qui revêt de nombreux enjeux, explique Élise Desmazures qui copilotera ce dénombrement de la population avec Jean-Philippe Grouthier, chef de mission représentant l'INSEE. Au-delà du décompte de la population, qui rentre notamment dans le calcul des dotations des provinces et des communes, les données recueillies permettront, par exemple, de nourrir des études de marché et des analyses sociales. Pour l'ISEE, le recensement est aussi une base de sondage pour toutes les autres études que nous menons ».

Des nouveautés

Cette édition 2025 comptera quelques nouveautés. « Une phase test de recensement sur tablette sera lancée en vue d'un déploiement plus large dans les Outre-mer, détaille la directrice de l'ISEE. Et pour la première fois, nos agents travailleront avec une cartographie des logements aboutie, grâce au travail de localisation mené sur le terrain et avec nos partenaires : EEC, Enercal, OPT, mairies, etc. ». Quelques questions nouvelles ont également été ajoutées à ce recensement, sur les thèmes de l'utilisation de l'énergie solaire,

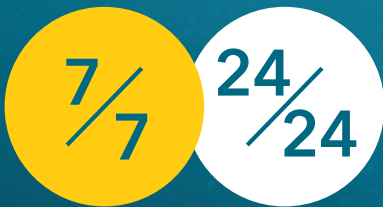
du télétravail et du handicap. « Les données sont anonymes et il est dans l'intérêt de tous de répondre aux questions posées afin de dessiner le portrait de la Nouvelle-Calédonie d'aujourd'hui », souligne Élise Desmazures. Un premier décompte de la population de référence devrait être communiqué mi-juillet, suivra alors une phase de traitement statistique et d'analyses qui continuera de mobiliser une large partie des effectifs de l'ISEE.

Un institut dynamique

Après quatre mois de préparation, l'équipe de l'ISEE est « prête à lancer ce recensement », assure la directrice de cet établissement public depuis un peu plus d'un an, et pourtant déjà familière à cet exercice. C'est en effet à l'ISEE qu'Élise Desmazures a commencé sa carrière. Durant sept ans, elle y a progressé du poste de chargée de mission à celui de responsable du département études économiques. Par la suite, elle a rejoint la direction des Services fiscaux pendant cinq ans, puis l'Agence française de développement durant deux années, avant de revenir à l'ISEE en tant que chef du service entreprises et études économiques, puis directrice. Depuis sa prise de fonction, l'institut s'est doté d'une nouvelle identité visuelle, a revu son organisation interne et lancera, en juillet, une nouvelle version de son site internet.

• Écouter • Tisser • Accompagner •

Nos différences sont notre 1^{ère} richesse



Avançons ensemble



Scannez ici pour retrouver
l'ensemble de nos programmes

 www.la1ere.nc & france.tv

nouvelle
calédonie • 1



Développement durable

Préparer son entreprise aux effets du changement climatique

Même en réduisant drastiquement les émissions de gaz à effet de serre, les impacts du changement climatique se feront sentir. Pour aider les entreprises à s'y préparer, la CCI lance un nouvel accompagnement leur permettant d'adapter leurs activités aux enjeux climatiques.

Face aux défis imposés par le changement climatique, les entreprises doivent non seulement réduire leur empreinte écologique, mais aussi se préparer à en gérer les conséquences. « Elles peuvent, dès aujourd'hui, évaluer leur vulnérabilité et mettre en place des mesures d'adaptation », explique Matthieu Ladiesse, responsable du département développement durable de la CCI. La Chambre étend son dispositif afin d'aider les entreprises à prévenir les interruptions d'activité, les répercussions économiques et les défis opérationnels liés au changement climatique. « À titre d'exemple, pour faire face aux températures élevées que devront supporter les travailleurs du secteur du BTP, il pourrait être envisagé d'adapter les conditions de travail et les méthodes opérationnelles afin de protéger la santé des salariés tout en maintenant l'activité économique », précise Matthieu Ladiesse.

Trois actions principales

Ainsi, la CCI met en place trois initiatives stratégiques. La première action repose sur la communication et la sensibilisation. Elle propose ensuite les ateliers ADACC (Ateliers de l'Adaptation au Changement Climatique). Ces

sessions gratuites de quatre heures (ou deux sessions de deux heures) permettent aux participants de mieux comprendre les risques climatiques en abordant des notions essentielles comme les différents aléas ou l'exposition et la vulnérabilité. Les ateliers peuvent être organisés en interne, avec une participation conjointe de la direction et des employés pour favoriser une réflexion collective, ou en inter-entreprises, réunissant plusieurs sociétés.

Diagnostic

Troisième outil, un diagnostic de premier niveau de climato-sensibilité de l'entreprise. Principalement destiné aux petites et moyennes entreprises (PME) du secteur industriel ou prestataire de service à l'industrie, il repose sur un accompagnement en plusieurs étapes. Une première analyse sur site permet d'identifier les risques climatiques auxquels peut faire face l'entreprise. Les problématiques de pérennisation des filières d'approvisionnement (qualité et quantité) et la commercialisation des produits pourront être abordées. Une seconde visite sera ensuite réalisée pour présenter les résultats et proposer des premières pistes d'actions concrètes. Grâce à un partenariat avec l'Ademe, cette méthodologie sera proposée au second semestre 2025.

Le changement climatique pourrait conduire à l'adaptation des conditions de travail pour les travailleurs du secteur du BTP



Matthieu Ladiesse
Responsable du département développement durable de la CCI-NC.

CONTACT

24 31 24 - m.ladiesse@cci.nc



UN PRÊT À TAUX 0 POUR AIDER À LA CRÉATION D'ENTREPRISE

La Banque de Nouvelle-Calédonie (BNC) se positionne depuis toujours comme un acteur clé du financement des entreprises locales. Dans un contexte économique particulièrement complexe, la BNC entend accompagner les porteurs de projets dans la reconstruction et la relance de l'économie calédonienne. C'est dans cette optique que la BNC renouvelle son partenariat historique avec Initiative NC pour soutenir la création et la reprise d'entreprises à travers le « Prêt Décollage Pro ».

Un partenariat solide et historique avec Initiative NC

Depuis plusieurs années, la BNC collabore étroitement avec Initiative NC, une organisation qui accompagne les porteurs de projets dans la réalisation de leurs ambitions entrepreneuriales. Ce partenariat s'inscrit dans une vision commune : celle de soutenir l'économie locale en favorisant la création d'emplois et la pérennité des entreprises sur le territoire.

Le Prêt Décollage Pro s'inscrit parfaitement dans cette démarche, en offrant un coup de pouce financier crucial aux entrepreneurs^[1], artisans, commerçants et prestataires de services.

Un prêt à taux zéro pour relancer l'économie

Dans un environnement où les besoins financiers sont multiples et souvent difficiles à couvrir, le Prêt Décollage Pro se distingue par sa flexibilité et son accessibilité. Ce **prêt à taux zéro, d'un montant équivalent à l'apport personnel du porteur de projet**, permet de financer tout **besoin en matériel** ou en **services immatériels** nécessaires à la création ou à la reprise d'une entreprise. Ce financement, dans la **limite de 1 000 000 de francs CFP**^[2], s'adresse à toute personne ayant été accompagnée par Initiative NC et **bénéficiant d'un prêt d'honneur**.

Un réel soutien au service de la reconstruction

La Nouvelle-Calédonie se trouve à un tournant de son histoire économique. Le besoin de redynamiser les entreprises locales et de soutenir les initiatives entrepreneuriales n'a jamais été aussi important. Grâce à des initiatives comme le Prêt Décollage Pro, la BNC réaffirme son rôle de partenaire indispensable pour les entrepreneurs locaux, en leur offrant une solution simple et efficace pour surmonter les obstacles financiers.

En soutenant les projets des entrepreneurs calédoniens, la BNC et Initiative NC œuvrent ensemble pour le développement de la Nouvelle Calédonie

Comment en bénéficier ?

Pour bénéficier de ce financement, le porteur de projet doit justifier de son accompagnement par Initiative NC. L'accompagnement d'Initiative NC garantit que les projets financés sont suivis et permet à l'entrepreneur de mettre toutes les chances de son côté pour réussir son projet



Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

[1] Hors secteurs d'activité suivants : bars de nuit, discothèques, sex-shops, casinos, nakamals et bowling

[2] Sous réserve d'acceptation par la Banque de Nouvelle-Calédonie et après expiration du délai légal de rétractation. Conditions de taux en vigueur, susceptibles de variation. Offre soumise à conditions, réservée aux clients de la Banque de Nouvelle Calédonie.

Des agences dédiées pour vous accompagner

Agence
Alma Pro

Tel. : 28 46 10

Agence
Aloha Pro

Tel. : 25 78 37

Agence
Apogoti

Tel. : 23 97 00

Agence
Ducos Pro

Tel. : 25 57 67

Agence
Koné

Tel. : 25 74 61

Agence
La Foa

Tel. : 25 74 48

Agence
PDF Pro

Tel. : 25 57 16

Agence
Professions
Libérales

Tel. : 23 97 21



Numérique

Le séminaire dédié aux enjeux et opportunités de l'IA à destination des administrations publiques s'est déroulé le 6 mars, à la Station N.

L'IA au service des administrations publiques

La CCI a organisé, en partenariat avec le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, un séminaire consacré à l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les administrations publiques. Destiné aux décideurs des directions, cet événement s'inscrit dans une réflexion plus large sur la réduction des dépenses publiques tout en améliorant la qualité des services aux usagers.



Christophe Legrenzi
Président d'Acadys
International.

Comment l'intelligence artificielle peut-elle transformer l'administration ? C'est précisément la question au cœur du séminaire sur l'IA initié par la Chambre le 6 mars dernier. Ce temps de réflexion « avait pour objectif de démontrer concrètement comment l'IA peut accompagner le service public en simplifiant les démarches administratives, en automatisant certaines tâches et en optimisant les processus », détaille Cécilia Ruis, directrice des missions à la CCI.

Animé par Christophe Legrenzi, président d'Acadys International, un cabinet de stratégie numérique spécialisé en intelligence artificielle et conseiller du commerce extérieur de la France, ce séminaire a débuté par un état des lieux des connaissances sur l'IA générative. « L'après-midi a été consacré à l'étude de six à sept exemples concrets d'applications de l'IA dans le service public. La journée s'est conclue par une réflexion approfondie sur l'avenir de l'IA et sa place dans l'administration », précise l'intervenant qui est déjà intervenu à plusieurs reprises en Nouvelle-Calédonie sur l'utilisation de l'intelligence artificielle.

Promouvoir les applications de l'IA

Ce travail s'inscrit dans une série d'initiatives menées depuis un an par la CCI, particulièrement investie dans la promotion des multiples applications de l'IA. « Les services publics disposeront de moins en moins de

moyens dans les années à venir, affirme Stéphane Yoteau, élu à la CCI. Face à cet enjeu, nous avons jugé essentiel d'aider les agents dans cette phase de transition. Après tout, en tant qu'entrepreneurs, nous avons besoin de processus simplifiés et plus efficaces. Il est donc essentiel d'accompagner la modernisation de l'administration publique dans cette voie ».

Les opportunités de l'IA pour les professions juridiques

La CCI propose une formation spécifique, destinée aux avocats, notaires et juristes, pour mieux comprendre l'IA générative, en saisir les opportunités et explorer ses applications dans le domaine juridique et les métiers du droit. D'une durée de 4 heures, elle est dispensée à Nouméa et Koné.

Plusieurs formations à l'IA sont disponibles à la Chambre, renseignez-vous !

CONTACT

24 31 35.

Plus d'informations sur

www.cci.nc

à la page Formations Executive

Sur le site cci-info.nc



PROMOS JUSQU'AU 31 MAI 2025



ORGANISEZ-VOUS
COMME UN PRO,
AVEC LE BOITAGE



**CASIER DE
RANGEMENT**

À partir de :

2 990^F
TTC

Tel. 28 15 58 • SAV. 28 07 63
www.ducos-quincaillerie.nc



41 95 30



44 35 78



42 55 42



47 62 78



Depuis le 13 décembre 2024, Aircalin opère une ligne Nouméa-Paris via Bangkok qui pourrait tirer le trafic aérien en 2025.

Tourisme

LE TRAFIC AÉRIEN EN ATTENTE D'UN NOUVEL ENVOL

Mis à mal par les événements de mai dernier, le trafic aérien international vers et depuis la Nouvelle-Calédonie peine à retrouver des couleurs. Le point avec Rémi Berdoyes, directeur d'exploitation de l'aéroport international de Nouméa-La Tontouta.



Rémi Berdoyes
Directeur d'exploitation de
l'aéroport international de
Nouméa-La Tontouta.

Alors qu'il était en nette progression (+ 6,5 % entre janvier et avril 2024, comparé à la même période en 2023), le trafic aérien international calédonien a connu un coup d'arrêt brutal le 13 mai dernier avec la fermeture de l'aéroport de La Tontouta aux vols commerciaux. « Aircalin a recommencé à opérer quelques vols à partir de juin, mais avec un programme réduit et qui n'a toujours pas retrouvé son niveau initial, rappelle Rémi Berdoyes. Fidji Airways a choisi de fermer sa ligne Nandi-Nouméa et, par conséquent, son escale de Tontouta. Qantas a rouvert quelques rotations à partir d'août seulement, et Air New Zealand ne prévoit son retour en Nouvelle-Calédonie que courant 2025 ».

2025, entre espoirs et incertitudes

Au cours du second semestre 2024, en Nouvelle-Calédonie, le trafic aérien commercial a connu une chute de plus de 40 % par rapport à son niveau de 2023 (environ - 30 % sur l'ensemble de l'année 2024). Et cette tendance pourrait bien se poursuivre en 2025, « même s'il s'agit davantage d'une hypothèse que d'une prévision », nuance le directeur de l'aéroport. Malgré des taux de remplissage intéressants sur la fin d'année – boostés notamment par des rotations moins nombreuses –, les compagnies aériennes restent prudentes, mais attentives à l'évolution de la

demande. « 2025 ne devrait pas connaître un rebond réel du trafic aérien, poursuit Rémi Berdoyes, mais il pourrait être tiré par les lignes long courrier, dont la nouvelle desserte de Paris via Bangkok d'Aircalin, par le retour d'Air New Zealand et par le renforcement du programme de vols de Qantas. Ce dernier pourrait d'ailleurs retrouver, sur la fin d'année, un niveau assez proche de celui de 2023. »

Le trafic domestique en complément ?

Un autre projet pourrait dynamiser le trafic passagers à l'aéroport de La Tontouta. Évoqué dans la déclaration de politique générale du président du 18e gouvernement, Alcide Ponga, « le transfert de l'activité d'Air Calédonie de Magenta à La Tontouta permettrait d'améliorer la fréquentation de l'aéroport en nombre de voyageurs, et d'accélérer le retour à un niveau d'avant mai 2024 », indique Rémi Berdoyes. Cette opération « dont la réalisation et le calendrier sont à évoquer au conditionnel », souligne le directeur de l'aéroport, nécessitera des aménagements de l'infrastructure dont la première tranche devrait être menée cette année. Il s'agira notamment de créer des circuits dédiés au trafic domestique pour les passagers (zones d'embarquement et d'arrivée) et le fret.

www.aeroports.cci.nc

[AeroportNoumeaLaTontouta](https://www.facebook.com/AeroportNoumeaLaTontouta)

[aeroport-de-noumea-la-tontouta](https://www.linkedin.com/company/aeroport-de-noumea-la-tontouta)

Le guichet de la reconstruction

Faciliter et accompagner vos démarches

Accompagner

Informer

Faciliter

Votre entreprise a été directement impactée
par les exactions et vous avez un projet de
démolition et/ou reconstruction ?

Le guichet de la reconstruction vous aide :



Point d'entrée unique
pour identifier et lever les
blocages administratifs



Accompagner les entreprises
dans leurs démarches et
l'ingénierie de leurs projets



Suivi personnalisé
de votre projet

Contactez votre conseiller CCI

N°Vert 05 00 50

reconstruction@cci.nc



Plus d'infos sur
www.cci.nc



L'UNC, UN ACTEUR CLÉ DE LA FORMATION CONTINUE

L'Université de Nouvelle-Calédonie (UNC) ne se limite pas aux formations initiales. Elle propose aussi de la formation continue pour les actifs, demandeurs d'emploi et retraités. Laurence Levert, directrice du pôle Formation Continue et Alternance (FCA), détaille cette offre renforcée grâce à un appel à projets national en 2023.

La formation continue à l'UNC s'adresse aux salariés, indépendants, demandeurs d'emploi et retraités. Chacun peut y trouver un parcours adapté pour obtenir une qualification, monter en compétences ou satisfaire une curiosité intellectuelle.

Les formations incluent des Diplômes Universitaires (D.U.) divisés en Certificats Universitaires (C.U.), permettant une validation progressive. « Cela permet aux apprenants d'étaler leur formation dans le temps. Par exemple, on peut suivre un premier certificat une année, un deuxième l'année suivante, et au bout de trois ans, obtenir le diplôme complet », explique Laurence Levert.

L'UNC a enrichi son offre avec des formations en ethnomédecine, droit coutumier kanak et marketing. « Plusieurs formations ont été conçues après concertation avec les entreprises et collectivités. Par exemple, le D.U. Handicap Inclusion & Management, développé avec le collectif Handicap, répond à un manque de compétences identifié », précise Laurence Levert. « Le D.U. Ethnomédecine, en partenariat avec l'IRD et l'Institut Pasteur, vise à combler un besoin en médecine traditionnelle et anthropologie de la santé. »

Accès aux cursus classiques et VAE

Les adultes en formation continue peuvent suivre des cours de formation initiale, comme une licence ou un master. « Tous les enseignements proposés dans la formation initiale sont aussi accessibles aux adultes », souligne Laurence Levert. La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permet d'obtenir un diplôme en valorisant son expérience. « Un candidat constitue un dossier détaillant ses compétences en lien avec un diplôme. Un jury évalue ensuite ce dossier et valide, totalement ou partiellement, les acquis. »

Financement et inscriptions

Les formations peuvent être financées par l'employeur, parfois avec l'aide du Fonds Interprofessionnel d'Assurance Formation (FIAF), ou par les particuliers. L'UNC propose des tarifs réduits pour les demandeurs d'emploi. L'inscription se fait en ligne. « Tout dépend du niveau de préparation. Si la personne sait quelle formation suivre, elle peut candidater directement sur notre site. Sinon, nous l'invitons à nous contacter pour échanger sur son projet et identifier la formation la plus adaptée », détaille-t-elle.

CONTACT

Pôle formation continue et alternance

Tel : 290 451

Mail : sfc@unc.nc

Site : unc.nc/formation/pole-formation-continue-et-alternance-pole-fca/

Formation

Une meilleure version de soi grâce aux formations Be+

Créé il y a trois ans, Be+ est un parcours de formation focalisé sur des expertises métiers spécifiques, répondant aux demandes des professionnels. Le dernier-né porte sur l'intelligence artificielle. Un nouveau parcours va également ouvrir cette année, adapté à la situation actuelle : une formation Be+ Ressources humaines.

L'être humain ne cesse jamais d'apprendre, devenant chaque jour une meilleure version de lui-même. Les formations Be+ de la CCI vont dans ce sens : s'améliorer, à toutes les étapes de sa vie professionnelle. Lancées il y a trois ans, les formations Be+ sont ouvertes à tous et répondent aux demandes du moment. La grande actualité, c'est bien sûr l'intelligence artificielle qui constitue une petite révolution, alors autant apprendre à s'en servir et surtout à s'en faire un allié. C'est ce que propose le parcours Be+ IA. « *Nous proposons déjà un module ChatGPT* », rappelle Camille Deneufbourg, responsable marketing à la Chambre. Cette formation Be+ va plus loin et permet, au travers de modules assez courts, « *de mettre en pratique ses connaissances et de créer son assistant en accord avec son poste de travail* », complète Cyrielle Rossignol, conseillère formation à la CCI.

Adapter l'IA à son poste de travail

La formation se déploie sur 35 heures « dont une heure de conseils personnalisés en individuel », précise la CCI. Elle se décompose en quatre modules, accessibles chacun séparément si nécessaire. Le premier module est une formation de 14 heures orientée sur ChatGPT, puis un deuxième module de 6 heures permet de se concentrer sur les besoins en intelligence artificielle liés à son poste de travail. Suit la phase, très technique, qui est de « paramétrer l'outil ChatGPT en fonction des besoins » définis lors du module

n° 2. Enfin, l'IA ne se limitant pas à une seule application, sept heures sont dédiées à « *réinventer sa façon de travailler avec l'IA au travers des IA de Google et de Microsoft* ». Deux formateurs, aux profils complémentaires, animent le parcours.

Ressources humaines

Be+ va s'enrichir d'une nouvelle formation durant l'année 2025 : un parcours Ressources humaines. « *Avec la conjoncture, les entreprises ont moins de ressources et doivent optimiser celles restantes : évaluer la performance et le développement des compétences, présenter les objectifs et la stratégie RH, identifier les axes de progression RH* », détaille Cyrielle Rossignol. Sept autres parcours Be+ sont d'ores et déjà disponibles. De quoi développer ses compétences professionnelles et les champs des possibles.

Les formations Be+ disponibles

Be+ Manager

Be+ Chargé(e) de communication digitale

Be+ Devenir référent HSE - Niveau 1

Be+ Devenir référent HSE - Niveau 2

Be+ Pilote RSE

Be+ Devenir délégué(e) à la protection des données à caractère personnel (DPO)

Be+ Intelligence artificielle (IA)

POUR QUEL PUBLIC ?

Les formations Be+ sont ouvertes à tous. Pour les salariés, la formation est prise en charge par l'entreprise et éligible au dispositif FIAF.

CONTACT

Tél. : 24 31 35

PLUS D'INFORMATIONS

sur le site internet www.cci.nc



Fiche pratique

Comment préparer la cession de son entreprise ?

Partir à la retraite, changer de voie ou assurer la relève... Quel que soit votre projet, céder son entreprise ne s'improvise pas et demande une préparation rigoureuse.

1. Anticiper pour maximiser la valeur de l'entreprise



Une cession bien préparée est une cession optimisée. « Une transmission précipitée peut entraîner une décote importante, explique Benoît Dunoguès, responsable du département gestion des entreprises à la CCI. Il faudrait idéalement anticiper cette transition au moins un à deux ans à l'avance. ».

Définir clairement les motivations de la cession (retraite, changement de projet, transmission familiale, etc.) permet d'orienter efficacement la stratégie de vente. Pour maintenir la valorisation de l'entreprise, il est crucial de garantir la continuité de l'activité, de préserver les contrats stratégiques et de sécuriser la relation avec les clients clés.

2. Réaliser un diagnostic approfondi de l'entreprise

Avant toute cession, disposer d'une vision claire et détaillée de la situation de l'entreprise est indispensable. « Un repreneur potentiel a besoin de connaître précisément ce qu'il rachète », souligne Benoît Dunoguès.

Cela implique d'effectuer un audit interne approfondi, comprenant :

- L'analyse de la structure organisationnelle et des responsabilités de chaque collaborateur ;
- La mise à jour des documents et outils stratégiques (bilans comptables, outils de gestion, contrats en cours, fiches de poste, etc.) ;
- L'évaluation des perspectives de développement.

Outre l'attractivité accrue auprès des repreneurs, ce diagnostic permet de démontrer objectivement le prix de vente. « Dans la conjoncture actuelle,

où l'offre dépasse parfois la demande, il est impératif de justifier son prix par des données tangibles », insiste Benoît Dunoguès. Il est important de noter que ce diagnostic constitue un outil d'aide à la négociation, mais la valorisation finale repose sur des expertises comptables et des méthodes spécifiques d'évaluation.

3. Accompagner la transition pour sécuriser la transmission

Une fois l'entreprise cédée, un soutien au repreneur peut s'avérer crucial pour garantir la continuité et la stabilité de l'activité. « Afin de maximiser les chances de succès du repreneur et d'assurer la pérennité de l'entreprise, il est conseillé, voire essentiel, que le cédant reste temporairement pour accompagner le repreneur », recommande Benoît Dunoguès.

Cet accompagnement peut être formalisé dans le compromis de vente, précisant la durée et les modalités d'intervention. « C'est un véritable atout pour rassurer l'acheteur et faciliter l'obtention de financements », ajoute-t-il.

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

Consciente des enjeux liés à la cession d'une entreprise, la CCI propose des services dédiés aux cédants et aux repreneurs. L'objectif : offrir un accompagnement personnalisé aux entrepreneurs afin qu'ils puissent transmettre leur entreprise dans des conditions optimales. Un conseiller CCI vous accompagnera de A à Z, pour réussir votre projet de cession ou de reprise d'entreprise. Toutes les infos et une boîte à outils en ligne sont également disponibles sur le site internet de la Chambre : www.cci.nc/entreprendre/transmettre-ou-ceder-son-entreprise.

CONTACT

24 31 00 - conseiller@cci.nc



Comment j'ai réussi à...

Bénéficier d'un accompagnement pour rebondir

CONTACT

Conseiller CCI : 24.31.00

conseil@cci.nc

www.cci.nc

Déborah Polleux et Marieke Raillard, co-gérantes de la boutique Idefix ont bénéficié de conseils juridiques dans le cadre du dispositif « Experts » de la CCI. Leur entreprise a également été sélectionnée pour bénéficier du programme Strategic Business Development proposé par l'EGC Business School.

1. LE BESOIN

Réduction des horaires en raison du couvre-feu, baisse d'activité, chute du chiffre d'affaires, diminution des achats et des charges... Les émeutes survenues en mai 2024 ont eu un fort impact sur l'activité de la boutique Idefix, spécialisée dans les loisirs créatifs. Ses deux co-gérantes, Déborah Polleux et Marieke Raillard, ont dû se résoudre à prendre un train de mesures. « *Ayant fait le choix de garder nos deux employées, nous avons eu recours au chômage partiel jusqu'au mois de décembre dernier. Face à la difficulté de payer les salaires, nous avons décidé que la première d'entre nous qui trouverait un emploi salarié l'accepterait. Mon associée, qui est l'actionnaire majoritaire, a décroché un travail. S'est alors posée la question de l'avenir de l'entreprise* », souligne Déborah Polleux.

2. LA SOLUTION

Les deux associées ont bénéficié du dispositif « Experts » proposé par la CCI-NC, grâce au soutien du réseau national des Chambres de commerce et d'industrie, qui met à disposition des entreprises impactées par les émeutes les services de différents experts, de façon gratuite. « *En novembre dernier, nous avons été accompagnées par un avocat qui nous a apporté des conseils juridiques. Cela nous a permis d'y voir plus clair sur notre situation à l'instant T et quelles solutions nous pouvions envisager pour l'avenir de l'entreprise* », précise Déborah Polleux qui, en accord avec son associée, souhaite lui racheter ses parts. « *Nous attendons le bilan comptable afin d'avoir tous les chiffres en notre possession ce qui nous permettra de mesurer la santé financière de l'entreprise et de quantifier sa valeur. Ensuite, il faudra réaliser un business plan pour valider la faisabilité du projet.* »

3. LE RÉSULTAT

L'entreprise, qui a répondu à l'appel à projets initié par l'EGC Business School en partenariat avec l'association Initiative NC, a été retenue pour bénéficier de son programme Strategic Business Development, un dispositif collaboratif et innovant. Le principe ? Durant quatre mois, cinq étudiants de 3^e année, supervisés par des consultants en stratégie d'entreprise, vont



examiner gratuitement les problèmes de trésorerie, de marge, de seuil de rentabilité, etc., dans l'objectif de réaliser un diagnostic stratégique répondant à une problématique présente de l'entreprise. « *Ils vont nous conseiller et nous aider à réaliser le business plan afin d'avoir tous les éléments nécessaires à présenter aux établissements bancaires pour solliciter un prêt. Nous allons bénéficier du regard neuf de futurs entrepreneurs formés au pilotage d'entreprise. De notre côté, nous pourrons leur faire part de notre expérience sur le terrain.* »

IDEFIX



Tél.: 24.14.64



commercial@idefix.nc



idefix.nc

Chiffres et échéances

Taux de l'usure

Prêts aux personnes morales
(hors activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale) applicables au 1^{er} janvier 2025.

- Prêts à taux variable d'une durée supérieure à 2 ans : 7,16 %
- Prêts à taux fixe d'une durée entre 2 et 10 ans : 6,12 %
- Prêts à taux fixe d'une durée entre 10 et 20 ans : 6,20 %
- Prêts à taux fixe d'une durée de 20 ans et plus : 6,20 %
- Découverts en compte : 19,04 %
- Autres prêts d'une durée inférieure ou égale à 2 ans : 7,64 %

Intérêt légal (1^{er} semestre 2025)

Personnes physiques n'agissant pas pour des besoins professionnels 7,21 %
Autres cas 3,71 %

Indice et taux

Prix (février 2025) 107,30
Prix hors tabac (février 2025) 106,60
Inflation hors tabac (12 derniers mois) ...+2,1 %
Inflation générale (12 derniers mois) +2,0 %

Salaire minimum garanti brut (février 2025)

SMG horaire 985,42 F CFP
SMG mensuel 166 536 F CFP

Salaire minimum agricole (février 2025)

SMAG horaire 837,61 F CFP
SMAG mensuel 141 556 F CFP

Feuille de paie (février 2025)

Plafond CAFAT 390 900 F CFP
Plafond maladie CAFAT / RUAMM +FIAF 548 660 F CFP (tranche 1)/
à partir de 548 601 F CFP (tranche 2 RUAMM)
Plafond FSH 329 700 F CFP
Plafond formation professionnelle .. 390 900 F CFP
Plafond Sécurité sociale 468 377 F CFP
CCS salaire total (non plafonné)

Évolution du BT21

	2023	2024	2025
Janv.	100,57	100,94	100,08
Fév.	100,59	100,55	100,24 (provisoire)
Mars	100,66	100,99	
Avril	100,65	101,81	
Mai	100,81	101,44	
Juin	101,28	101,23	
Juillet	101,75	100,94	
Août	101,36	100,75	
Sept.	101,38	100,35	
Oct.	101,96	99,84	
Nov.	100,96	99,61	
Déc.	100,76	99,94	

30 avril

Dépôt de la déclaration nominative des honoraires

- Cette échéance concerne toutes les personnes physiques ou morales qui versent des honoraires à un professionnel.

Dépôt de la déclaration nominative des salaires

- Cette échéance concerne toutes les personnes physiques ou morales qui versent des rémunérations à un tiers : Traitement, salaires, émoluments, commissions, ristournes... Mois clôture : avril et décembre

Impôts sur les sociétés

- Paiement de l'acompte (mois de clôture : mai et septembre)
- Dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'IS pour les entreprises passibles de l'impôt sur les sociétés clôturant au 31 décembre.

Impôt sur le revenu

- Déclaration de revenus des professionnels (Cette échéance s'applique aux professionnels qui déclarent à un régime réel d'imposition. Mois de clôture : décembre).

CAFAT - Indépendants

- Déclaration de ressources 2024 en ligne. (régime du bénéfice réel ou réel simplifié).

10 mai

CAFAT - Indépendants

- Déclaration de ressources 2024 en ligne.

20 mai

Impôt sur le revenu

- Échéance de télé-déclaration pour les habitants de Nouméa.

27 mai

Impôt sur le revenu

- Échéance de télé-déclaration pour les habitants des communes hors Nouméa.

31 mai

Impôt sur les sociétés

- Paiement de l'acompte (mois de clôture : juin et octobre)
- Dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'IS pour les entreprises passibles de l'impôt sur les sociétés clôturant au 31 janvier.

PROFESSIONNELS

"Colis en nombre"

L'offre pour expédier
moins cher !



Des tarifs
remisés



Prelèvement
automatique



Accès au
guichet Pro



Pour plus de renseignements :

@ postal-chargesaffaires@opt.nc

☎ 26 77 76 / 26 77 99

Plus d'informations ici !



SERVICES PRO

Être à votre écoute pour répondre à toutes vos attentes



Numéro Vert Dédié :
Assistance immédiate et conseils personnalisés



Bilan de Consommation Mensuel en Ligne :
Suivez et optimisez vos consommations



Conseils en Éco-Gestes : Réduisez votre consommation liée à votre secteur d'activité tout en restant efficace



Aidez-nous
AVEC CE QUESTIONNAIRE
D'AMÉLIORATION DE SERVICES

